



Bulletin Officiel

N°6942 Lundi 11 septembre 2023

www.cmf.tn

28^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

DEMARCHE RSE DES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

2

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

SODEK SICAR AGO

3

SODEK SICAR AGE

4

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

AMEN BANK SUBORDONNE 2023-2

5

ATL 2023-2

13

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

18

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU (13/02/2023)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2023

- CITY CARS
- LAND'OR

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

- FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE
- FCP MAGHREBIA MODERE
- FCP MAGHREBIA PRUDENCE
- FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés faisant appel public à l'épargne, à suivre les meilleures pratiques en matière de bonne gouvernance et de démarche RSE conformément aux dispositions de la loi n°2018-35 du 11 juin 2018 relative à la responsabilité sociétale des entreprises.

Il est à rappeler qu'en vertu des dispositions de la loi n°2018-35 susvisée, la responsabilité sociétale vise à concrétiser le principe de la réconciliation entre les entreprises et leur milieu environnemental et social à travers leur contribution au processus de développement durable et la bonne gouvernance, conformément à la législation en vigueur, et ce dans les domaines suivants :

- L'environnement et le développement durable,
- La rationalisation de l'exploitation des ressources naturelles et leur valorisation,
- Le développement des compétences et de l'emploi,
- La bonne gouvernance.

Aussi et face aux défis environnementaux (les grandes sécheresses, le stress hydrique...) et à la réglementation internationale de plus en plus contraignante concernant le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité, ainsi que les mécanismes d'ajustement carbone aux frontières de l'Europe, il s'avère indispensable pour les sociétés tunisiennes, afin de garder leurs atouts compétitifs et leur pérennité, de s'intégrer pleinement dans une démarche dynamique et une culture RSE anticipative.

Dans ce cadre, le CMF invite les organes de direction et d'administration des sociétés faisant appel public à l'épargne à adopter une politique RSE consacrant les principes de la responsabilité sociétale et environnementale et de veiller à la concrétisation des actions RSE planifiées.

Les sociétés sont également appelées, à communiquer sur la démarche RSE adoptée ainsi que sur les actions entreprises dans ce cadre, au niveau notamment de leurs rapports d'activité. L'information fournie devrait porter sur la démarche RSE de la société, ainsi que les dotations allouées, le cas échéant, pour le financement des programmes RSE conformément aux dispositions de la loi 2018-35 susvisée.

Les sociétés peuvent également s'inspirer des indicateurs du reporting extra financier, portant sur les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) prévus par le guide de Reporting ESG de la Bourse de Tunis.

بلاغ الشركات

الجلسة العامة العادية

شركة التنمية الاقتصادية بالقصرين

المقر الإجتماعي: شارع الحبيب بورقيبة قبالة البنك المركزي الطابق الثاني

السادة المساهمين في رأس مال شركة التنمية الاقتصادية بالقصرين نعلمكم أن إجتماع الجلسة العامة العادية المقرر ليوم الثلاثاء 12 سبتمبر 2023 على الساعة التاسعة صباحا بالمقر الإجتماعي للشركة و ذلك للتداول في المسائل المدرجة بجدول الأعمال التالي:

1. المصادقة على طرق وأجال إستدعاء الجلسة العامة العادية،
2. تلاوة تقرير مجلس الإدارة المتعلق بالسنة المالية 2022
3. تلاوة تقرير مراقب الحسابات العام و الخاص عن السنة المالية 2022 ،
4. المصادقة على التقرير السنوي لمجلس الإدارة والقوائم المالية للشركة لسنة 2022،
5. إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة عن التصرف خلال السنة المالية 2022،
6. تخصيص النتائج للسنة المالية 2022،
7. المصادقة على الاتفاقيات المتعلقة بالفصل 200 من مجلة الشركات التجارية،
8. تحديد منحة الحضور لأعضاء مجلس الإدارة للسنوات المالية 2022 و 2023،
9. تسمية أعضاء مجلس الإدارة للسنوات 2023 و 2024 و 2025.

تقرر تأجيله إلى يوم 10 أكتوبر 2023 على الساعة التاسعة صباحا بالمقر الإجتماعي للشركة و ذلك للتداول في نفس جدول الأعمال.

إن الوثائق المتعلقة بهذه الجلسة على ذمة السادة المساهمين بمقر الشركة.

بلاغ الشركات

الجلسة العامة الخارقة للعادة

شركة التنمية الإقتصادية بالقصرين
المقر الإجتماعي: شارع الحبيب بورقيبة قبالة البنك المركزي

السادة المساهمين في رأس مال شركة التنمية الإقتصادية بالقصرين نعلمكم أن إجتماع الجلسة العامة الخارقة للعادة المقرر ليوم الثلاثاء 12 سبتمبر 2023 على الساعة العاشرة صباحا بالمقر الإجتماعي للشركة وذلك للتداول في المسائل المدرجة بجدول الأعمال التالي:

1. النظر في وضعية الشركة طبقا لمقتضيات مجلة الشركات التجارية.

تقرر تأجيله إلى يوم 10 أكتوبر 2023 على الساعة العاشرة صباحا بالمقر الإجتماعي للشركة و ذلك للتداول في نفس جدول الأعمال.

إنّ الوثائق المتعلقة بهذه الجلسة على نمة السادة المساهمين بمقرّ الشركة.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 pour tout placement sollicité après le 31/08/2023 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2023. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire Subordonné
« Amen Bank Subordonné 2023-2 »**

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la banque réunie le **27/04/2023** a autorisé l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas 300 millions de dinars et a donné au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions précitées. Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023.

Usant de ces pouvoirs, le Directoire d'Amen Bank réuni en date du **23/08/2023**, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 100 millions de dinars par Appel Public à l'Epargne selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
A	5 ans	10,05% et/ou TMM + 2,15%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
B	5 ans	10,15% et/ou TMM + 2,25%	In fine
C	7 ans dont 2 années de grâce	10,20% et/ou TMM + 2,30%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année
D	7 ans	10,30% et/ou TMM + 2,40%	In fine

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**Montant**

L'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2023-2 » est d'un montant de 100 000 000 dinars divisé en 1 000 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2023-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **15/09/2023** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **31/10/2023**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (100 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 1 000 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 100 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **31/10/2023**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **30/11/2023** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **15/09/2023** auprès de MAC SA intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac Constance – Les Berges du Lac Tunis.

But de l'émission

Le but de la présente émission est de :

- ♣ Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs.
- ♣ Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « AMEN BANK Subordonné 2023-2 »
- **Nature des titres** : Titres de créance
- **Forme des titres** : Nominative
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).
De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues délivrée par MAC SA, intermédiaire en Bourse.
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **31/10/2023**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **31/10/2023** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,05%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis ;
- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,15%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 215 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans in fine :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,15%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis ;
- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,25%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,20%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis ;
- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,30%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 230 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans in fine :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,30%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis ;

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,40%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 240 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commencera à partir de la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie C feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commencera à partir de la troisième année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie D feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

L'emprunt sera amorti en totalité le **31/10/2028** pour les catégories A et B et le **31/10/2030** pour les catégories C et D.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **31/10** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **31/10/2024** pour toutes les catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **31/10/2024** pour la catégorie A, le **31/10/2028** pour la catégorie B, le **31/10/2026** pour la catégorie C, et le **31/10/2030** pour la catégorie D.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de :

- 10,05% l'an pour la catégorie A ;
- 10,15% l'an pour la catégorie B ;
- 10,20% l'an pour la catégorie C ;
- 10,30% l'an pour la catégorie D.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois de juillet 2023 (à titre indicatif), qui est égale à 7,655% ; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de :

- 9,805% pour la catégorie A ;
- 9,905% pour la catégorie B ;

- 9,955% pour la catégorie C ;
- 10,055% pour la catégorie D.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de :

- 2,15% pour la catégorie A ;
- 2,25% pour la catégorie B ;
- 2,30% pour la catégorie C ;
- 2,40% l'an pour la catégorie D,

et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «Amen Bank Subordonné 2023-2» seront émises selon quatre catégories :

- ✓ Catégorie A : sur une durée de 5 ans ;
- ✓ Catégorie B : sur une durée de 5 ans ;
- ✓ Catégorie C : sur une durée de 7 ans dont deux années de grâce ;
- ✓ Catégorie D : sur une durée de 7 ans.

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de :

- 3 ans pour la catégorie A ;
- 5 ans pour la catégorie B ;
- 5 ans pour la catégorie C ;
- 7 ans pour la catégorie D.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de :

- 2,6588 années pour la catégorie A ;
- 4,1596 années pour la catégorie B ;
- 4,0933 années pour la catégorie C ;
- 5,3172 années pour la catégorie D.

Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

- **Rang de créance :** En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination). Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du **30/08/2023** sous le n° **23/005**. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :** L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de l'emprunt:

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2023 – 2 » est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront reçues aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° 96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductible de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Amen Bank Subordonné 2023-2» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par AMEN BANK.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

Marché des titres

A fin juillet 2023, il existe treize (13) emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'AMEN BANK s'engage à charger l'intermédiaire en bourse **MAC SA** de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites de l'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2023-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

AMEN BANK s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2023-2 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre :**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe «Rang de créance»**).

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné:

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « Amen Bank Subordonné 2023-2 » visée par le CMF en date du 30/08/2023 sous le N° 23-1107, du document de référence « AMEN BANK 2023 » enregistré par le CMF en date du 30/08/2023 sous le N° 23-005. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023, pour tout placement sollicité après le 31/08/2023 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2023.

La note d'opération et le document de référence « AMEN BANK 2023 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès d'AMEN BANK, à Avenue Mohamed V – 1002 Tunis, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les états financiers de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 et les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2023 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, respectivement, au plus tard le 31/08/2023 et le 20/10/2023.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs aux 2ème et 3ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20/07/2023 et le 20/10/2023. Il doit être également accompagné par les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire « ATL 2023-2 »

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Arab Tunisian Lease réunie le **29/03/2023** a autorisé l'émission par la société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **22/05/2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 40MD susceptible d'être porté à 60MD et a délégué à la Direction Générale le pouvoir pour en fixer les conditions et les modalités d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **05/07/2023** d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 40MD susceptible d'être porté à 60MD selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
A	5 ans	10,7%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,9%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :**Montant :**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 40MD susceptible d'être porté à 60MD divisé en 400 000 obligations susceptibles d'être portées à 600 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2023-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **03/08/2023** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **16/10/2023**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (60 000 000D) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf- Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 600 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2023**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 40 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2023**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **02/11/2023** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **03/08/2023** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants (AFC), Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2023 des mises en force qui s'élèvent à 348MD. Ces mises en force seront financées à hauteur de 70MD par des emprunts obligataires, 30MD par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash-flow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « ATL 2023-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2023** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **16/10/2023** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,7% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,9% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2028** pour la catégorie A et le **16/10/2030** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **16 Octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **16/10/2024** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **16/10/2024** pour la catégorie A et le **16/10/2026** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,7%** l'an pour la catégorie A et de **10,9%** pour la catégorie B.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale :

Les obligations de la catégorie A sont émises pour une période totale de **5 ans** et les obligations de la catégorie B sont émises pour une période totale de **7 ans dont deux années de grâce**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie A et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie B.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,640** années et elle est de **4,044** années pour les obligations de la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du **18 Octobre 2022** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : BBB + (tun) ; Perspective : Stable
- Note nationale à court terme : F2 (tun)

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/entity/arab-tunisian-lease-80361151#ratings>

Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du **06/07/2023**, la note provisoire à long terme « **BBB+ (EXP) (tun)** » à l'emprunt obligataire «**ATL 2023-2**» objet de la présente note d'opération.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants - AFC, Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ATL 2023-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera, la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATL s'engage à charger l'Intermédiaire en Bourse BNA CAPITAUX de demander l'admission de l'emprunt « **ATL 2023-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**ATL 2023-2**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **17/07/2023** sous le n°**23-1104**, du document de référence « **ATL 2023** » enregistré auprès du CMF en date du **30/06/2023** sous le n° **23-003**, des indicateurs d'activité relatifs aux 2ème et 3ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20/07/2023 et le 20/10/2023 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2023 pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; de l'AFC, intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A Les jardins du lac II – Les berges du lac – 1053 Tunis, et sur le site Internet du CMF www.cmf.tn et de l'ATL www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité relatifs aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2023 et les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF, respectivement, au plus tard le 20/07/2023, le 20/10/2023 et le 31/08/2023.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	114,347	114,402
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	158,572	158,656
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	131,385	131,454
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	142,654	142,729
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	136,896	136,959
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	139,177	139,261
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	126,312	131,424	131,487
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	52,857	52,883
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	38,533	38,555
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	125,430	131,170	131,243
11 BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	115,241	115,301
12 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	109,845	114,943	115,005
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE					
13 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,476	20,347	20,347
14 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	139,651	139,731
15 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
16 FCP WAFI OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	136,462	136,515
17 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	13,144	13,149
18 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	195,300	195,403
19 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	13,022	13,022
20 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	110,644	110,698
21 ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21	108,943	114,289	114,354
22 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	15,937	15,946
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
23 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,144	2,144
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION					
24 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	70,466	70,489
25 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	149,899	149,790
26 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	112,285	112,103
27 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	122,186	122,243
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE					
28 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	159,758	159,434
29 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	596,049	595,402
30 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	156,033	155,101
31 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	197,209	197,273
32 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	105,396	105,430
33 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	145,428	145,543
34 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	174,568	174,253
35 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	160,761	160,363
36 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	25,646	25,600
37 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	101,627	101,659
38 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,084	1,083
39 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,086	1,084
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
40 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 517,761	2 520,252
41 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	254,911	254,418
42 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,249	3,262
43 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,888	2,899
44 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	56,422	56,510
45 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,423	1,424
46 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,279	1,277
47 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,282	1,277
48 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	16,001	15,921
49 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	12,043	12,037
50 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	15,713	15,630
51 FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	-	5 045,092	5 049,120
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION					
52 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	95,241	95,057
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
53 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,296	1,291

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
54 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	110,586	110,586	
55 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	100,059	100,103	
56 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	106,935	106,990	
57 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	104,446	104,496	
58 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550	105,660	105,720	
59 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	109,666	109,711	
60 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	106,027	106,083	
61 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	103,545	103,600	
62 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
63 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	106,578	106,621	
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	107,519	107,577	
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	105,570	105,597	
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	105,254	105,310	
67 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	103,852	103,908	
68 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	107,499	107,030	107,069	
69 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	103,990	104,041	
70 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	101,256	101,279	
71 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	107,889	107,940	
72 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	103,569	103,616	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
73 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	113,377	113,427	
74 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	105,283	105,335	
75 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	109,561	109,609	
76 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	104,742	104,825	
77 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	-	998,194	998,180	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	108,351	108,413	
SICAV MIXTES								
79 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	61,321	61,321	
80 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	112,128	112,175	
81 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,934	17,896	
82 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	331,734	331,399	
83 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 239,673	2 238,156	
84 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	69,798	69,799	
85 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	55,306	55,319	
86 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	108,185	108,187	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	10,972	10,972	
88 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,459	16,459	
89 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	18,416	18,363	
90 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,889	15,835	
91 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	104,266	104,182	
92 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	89,507	89,487	
93 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	93,695	93,457	
94 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	105,163	105,291	
95 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	99,983	99,768	
96 FCP SMART CEA ***	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	10,448	11,367	11,318	
97 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	103,715	103,419	
98 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS ****	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,452	77,576	79,064	78,903	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
99 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	96,325	95,510	
100 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	126,195	125,92	
101 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	154,704	155,659	
102 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	-	-	149,964	157,835	157,163	
103 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	206,718	206,259	
104 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	192,891	192,820	
105 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	182,497	182,720	
106 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	26,414	26,325	
107 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	155,331	155,300	
108 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 545,472	10 565,406	
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	150,747	150,830	
110 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
111 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	94,019	100,595	100,455	
112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 779,110	4 989,993	4 974,569	
113 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,848	10,855	
114 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	172,671	172,336	
115 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 156,623	11 722,581	11 707,476	
116 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 073,844	10 633,558	10 670,337	
117 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10 445,910	10 465,328	
118 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	10 322,329	10 341,722	
119 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	-	10 185,182	10 204,387	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
120 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	124,612	127,025	126,903	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
121 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	1 056,509	1 050,593	

* OPCVM en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** OPCVM en liquidation anticipée

*** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

**** La Valeur Liquidative de FCP BIAT EPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société «CEREALIS S.A», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
(Marché Principal)**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
36. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
40. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
41. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
42. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
43. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
44. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
45. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
46. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
47. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
48. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
49. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
50. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
51. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
52. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
53. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
54. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
55. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
56. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
57. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
58. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
59. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
60. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
61. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

66. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	- 71 713 100
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
68. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
72. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
73. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
79. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
35. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
36. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
37. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
38. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
39. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
42. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
43. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
44. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
45. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
46. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
54. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
56. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
57. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
58. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

59.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
60.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
61.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
62.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
63.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
64.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
65.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
66.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
67.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
68. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
69.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
70. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
72.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
73.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
76.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
77.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
78.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
83.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
84.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
85.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
86.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
93.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
94.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
100.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS (1)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
108	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

- (1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée
 (2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
 (3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1^{er} de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

CITY CARS

Siège Social : 31, rue des usines, Z.I Kheireddine, La goulette, Tunis

La société CITY CARS publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Abderrazak GABSI (GEM) & Mr Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young).

CITY CARS S.A.

BILAN

Arrêté au 30 juin 2023

(Exprimé en dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	30-juin-23	30-juin-22	31-déc.-22
Actifs non courants				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles	A - 1	653 270	648 876	653 270
Moins : amortissements		(640 544)	(618 262)	(629 680)
		12 726	30 614	23 590
Immobilisations corporelles	A - 2	20 353 690	19 629 825	19 958 496
Moins : amortissements		(7 446 377)	(6 452 013)	(6 958 296)
		12 907 313	13 177 812	13 000 200
Immobilisations financières	A - 3	33 039 800	29 858 600	29 539 800
Moins : provisions		-	-	-
		33 039 800	29 858 600	29 539 800
Total des actifs immobilisés		45 959 839	43 067 026	42 563 590
Autres actifs non courants		-	-	-
Moins : provisions		-	-	-
		-	-	-
Total des actifs non courants		45 959 839	43 067 026	42 563 590
<i>Actifs courants</i>				
Stocks	A - 4	100 715 859	48 772 351	71 225 334
Moins : provisions		(51 482)	(65 544)	(58 364)
		100 664 377	48 706 807	71 166 970
Clients et comptes rattachés	A - 5	26 572 767	26 599 452	15 208 692
Moins : provisions		(65 193)	(40 603)	(65 193)
		26 507 574	26 558 849	15 143 499
Autres actifs courants	A - 6	3 592 196	17 763 089	674 056
Placements & autres actifs financiers	A - 7	53 304 147	59 620 836	89 721 792
Liquidités et équivalents de liquidités	A - 8	1 453 784	16 748 429	2 609 665
Total des actifs courants		185 522 078	169 398 010	179 315 982
TOTAL DES ACTIFS		231 481 917	212 465 036	221 879 572

CITY CARS S.A.

BILAN

Arrêté au 30 juin 2023

(Exprimé en dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	30-juin-23	30-juin-22	31-déc.-22
Capitaux propres				
Capital social	CP - 1	18 000 000	18 000 000	18 000 000
Réserves	CP - 2	14 800 000	11 800 000	11 800 000
Autres capitaux propres	CP - 3	108 551	146 051	108 551
Résultats reportés	CP - 4	21 097 705	18 016 043	18 016 042
Total capitaux propres avant résultat		54 006 256	47 962 094	47 924 593
Résultat de l'exercice		15 050 117	13 101 956	28 581 663
Total capitaux propres avant affectation du résultat		69 056 373	61 064 050	76 506 256
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts		-	-	-
Autres passifs financiers		-	-	-
Provisions	P - 1	771 822	795 865	779 433
Total des passifs non courants		771 822	795 865	779 433
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	P - 2	129 973 636	120 804 051	136 294 293
Autres passifs courants	P - 3	31 680 086	29 801 070	8 299 590
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-	-
Total des passifs courants		161 653 722	150 605 121	144 593 883
Total des passifs		162 425 544	151 400 986	145 373 316
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		231 481 917	212 465 036	221 879 572

CITY CARS S.A.

ÉTAT DE RÉSULTAT - MODÈLE AUTORISÉ

Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023*(Exprimé en dinars Tunisiens)*

	Notes	Période close le		Exercice clos le
		30-juin-23	30-juin-22	31-déc.-22
Produits d'exploitation				
Revenus	R - 1	144 297 238	141 271 605	330 890 465
Autres produits d'exploitation	R - 2	163 820	221 402	447 084
Total des produits d'exploitation		144 461 058	141 493 007	331 337 549
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises consommées	R - 3	(121 536 329)	(121 007 711)	(281 334 514)
Charges de personnel	R - 4	(1 970 333)	(1 748 209)	(3 804 738)
Dotations aux amortissements & aux provisions	R - 5	(482 993)	(311 440)	(831 815)
Autres charges d'exploitation	R - 6	(3 404 476)	(2 740 457)	(6 552 447)
Total des charges d'exploitation		(127 394 131)	(125 807 817)	(292 523 514)
Résultat d'exploitation		17 066 927	15 685 190	38 814 035
Charges financières nettes	R - 7	(558 643)	(366 405)	(876 965)
Produits des placements	R - 8	5 568 373	4 742 098	6 405 698
Autres gains ordinaires	R - 9	678 838	12 816	15 969
Autres pertes ordinaires	R - 10	(69 848)	(295 050)	(386 268)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		22 685 647	19 778 649	43 972 469
Impôt sur les bénéfices	R - 11	(7 635 530)	(6 676 693)	(15 390 806)
Résultat des activités ordinaires après impôt		15 050 117	13 101 956	28 581 663
Eléments extraordinaires		-	-	-
Résultat net de l'exercice		15 050 117	13 101 956	28 581 663
Effets des modifications comptables		-	-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		15 050 117	13 101 956	28 581 663

CITY CARS S.A.

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE - MODÈLE AUTORISÉ

Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023

(Exprimé en dinars Tunisiens)

	Notes	Période close le		Exercice clos le
		30-juin-23	30-juin-22	31-déc.-22
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		15 050 117	13 101 956	28 581 663
Ajustements pour :				
* Dotation aux amortissements et aux provisions		482 993	311 440	831 815
* Quote-part subvention d'investissement		-	(37 500)	(75 000)
* Variation des :				-
Stocks	TR - 1	(29 490 525)	(12 132 844)	(34 585 828)
Créances	TR - 2	(11 364 074)	(16 143 463)	(4 752 703)
Autres actifs	TR - 3	(2 918 140)	(16 986 634)	107 213
Fournisseurs et autres dettes	TR - 4	(5 438 711)	15 591 507	31 725 252
Intérêts courus		(82 355)	(94 229)	-
* Incidences des variations des taux de change		(562 543)	-	(555 089)
* Plus ou moins-value de cession		-	(12 816)	(15 969)
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		(34 323 238)	(16 402 583)	21 261 354
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements affectés à l'acquisition d'immob. corporelles		(395 188)	(172 468)	(568 093)
Décassements affectés à l'acquisition d'immob. incorporelles		-	(712)	(5 106)
Encaissements provenant de la cession d'immob. corporelles		-	120 000	190 000
Décassements affectés à l'acquisition d'immob. financières		(3 500 000)	(18 903 000)	(19 134 200)
Encaissements provenant de la cession d'immob. financières		-	-	550 000
Encaissements provenant des subventions		-	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(3 895 188)	(18 956 180)	(18 967 399)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		-	-	(22 480 216)
Encaissements provenant des subventions		-	-	-
Remboursement d'emprunts		-	-	-
Encaissements provenant d'emprunt		-	-	-
Encaissements provenant de l'émission d'actions		-	-	-
Décassements affectés à des modifications comptables		-	-	-
Rachat action propres		-	-	333 646
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-	-	(22 146 570)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		562 543	-	555 089
Variation de trésorerie		(37 655 883)	(35 358 763)	(19 297 526)
Trésorerie au début de l'exercice	TR - 5	91 759 665	111 057 191	111 057 191
TRÉSORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	TR - 6	54 103 784	75 698 429	91 759 665

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(Les chiffres sont exprimés en dinars Tunisiens)

I - Présentation de la Société

La société **CITY CARS** est une société anonyme de droit Tunisien créée en 2007, qui fait appel public à l'épargne, régie par le code des sociétés commerciales.

La société est entrée en exploitation le 7 décembre 2009. Elle est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs de la marque coréenne KIA.

La société a pour objet en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation, la commercialisation de tout véhicule de transport, de toute pièce de rechange, accessoires, et en général tout produit accessoire aux dits véhicules ainsi que l'achat et la vente de véhicules d'occasion (AGE du 10 juin 2016).

Le capital social de la société était de 250.000 TND lors de la création de la société le 28 août 2007, divisé en 2.500 actions de 100 TND de nominal chacune. Il est passé à 1.000.000 TND suite à l'augmentation en numéraire de 750.000 TND décidée par l'AGE du 31 décembre 2009, à 1.500.000 TND suite à l'augmentation par incorporation des réserves décidée par l'AGE du 16 avril 2010, à 13.500.000 TND suite à l'augmentation par incorporation des réserves décidée par l'AGE du 29 novembre 2012 et à 18.000.000 TND suite à l'augmentation par incorporation des réserves décidée par l'AGE du 30 mai 2019.

Le siège social de la société a été transféré au 31, Rue des Usines Z.I Kheireddine – La Goulette par AGE du 10 juin 2016.

La comptabilité de la société est informatisée. Elle est exprimée en dinars Tunisiens.

L'année commerciale de la société correspond à l'année civile administrative, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

II- Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens.

III- Opérations en monnaies étrangères

Les transactions réalisées en monnaies étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au taux de change de la date de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 30 juin, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme, et ce conformément à la norme tunisienne N° 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

IV - Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

Les états financiers intermédiaires arrêtées au 30 Juin 2023, ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

V - Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers intermédiaires ont été préparés par référence aux hypothèses et conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation
- Hypothèse de comptabilité d'engagement
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes.
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de l'entité
- Convention de réalisation des revenus
- Convention de l'objectivité
- Convention de l'information complète
- Convention de l'importance relative
- Convention de la prééminence du fond sur la forme

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023 couvrent la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023.

1 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables sauf pour le matériel de transport de personnes, et amorties selon la méthode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

• Construction en dur	5%
• Construction légère	10%
• Matériel et Outillage	15%
• Ascenseurs, monte-charge et escaliers mécaniques	10%
• Matériel de transport	20%
• Mobilier de bureau	20%
• AAI Généraux	10%
• Matériel informatique	33,33%
• Logiciel informatique	33,33%

Les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 TND, sont amortis intégralement.

2 - Stocks

Les stocks de la société sont composés de véhicules neufs ainsi que de pièces de rechange et accessoires. La société utilise la méthode de l'inventaire permanent pour la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks.

Le coût d'acquisition des stocks de la société comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances, de transit et de fret liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

La méthode de valorisation du stock est la méthode du coût moyen pondéré pour les pièces de rechanges et le coût individuel pour les véhicules neufs.

3 – Provisions sur stock pièces de rechange

La politique de provisionnement du stock pièces de rechange de la société City Cars, tient compte de la période de garantie KIA qui est de 5 ans.

Cette politique est la suivante :

- Aucune provision n'est constatée sur le stock PR non mouvementé pendant une période inférieure à quatre ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 25% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre quatre ans et cinq ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre cinq ans et six ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période supérieure à six ans depuis la date de création de la fiche pièce

4 – Provisions sur créances clients

La société procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances, et constate des provisions pour les créances jugées douteuses.

La politique de provisionnement des créances douteuses de la société City Cars est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure à une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable ainsi que les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice

5 - Comptabilisation des revenus

Les revenus de la société sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs, de pièces de rechange et des services après ventes. Ils sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'état.

6 - Comptabilisation des charges

Les charges d'exploitation sont enregistrées en hors TVA.

7 - Comptabilisation des subventions d'investissement

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement (conformément à la norme 12 du Système Comptable des Entreprises).

8 - Comptabilisation de l'opération de rachat et revente de la société de ses propres actions

La comptabilisation par la société de l'opération de rachat et de revente de ses propres actions est réalisée conformément à la norme comptable N°02 du Système Comptable des Entreprises :

Si le produit de la revente dépasse le coût d'acquisition, l'excédent est crédité au complément d'apport, et si le produit de la vente est inférieur au coût d'acquisition, la perte est comptabilisée soit par déduction du complément d'apport, soit par déduction du reliquat des bénéfices non répartis (réserves distribuables).

VI – Régime fiscal

La société était assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 30% jusqu'au 31/12/2012.

Suite à l'admission de 30% de son capital à la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis le 26/11/2013, la société City Cars a bénéficié du taux réduit de l'impôt sur les sociétés de 20% pour une durée de cinq ans en vertu de la loi n°2010-29 du 7 juin 2010 et ce jusqu'au 31/12/2017.

Pour l'exercice 2018 la société est soumise à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 25% avec une imposition supplémentaire de 1%, au titre de la contribution sociale de solidarité instituée par la loi N°2017-66 de la 18/12/2017 portant loi de finances 2018.

A partir de l'exercice 2019, le taux d'impôt sur les sociétés est passé à 35% (loi de finances 2019) pour tout le secteur de concessionnaires automobile majoré d'une imposition additionnelle au taux de 2 % relative à la contribution sociale de solidarité (loi de finances 2020) ; ce taux a été rehaussé à 4%, à partir de 2022 en application des dispositions de la loi de finances 2023.

Ainsi, le taux cumulé des impôts sur le résultat a passé de 37% au 30 juin 2022 à 39% au 30 juin 2023.

VII – Notes explicatives sur les différents postes des états financiers

Notes relatives aux postes de bilan :

A – 1 Immobilisations incorporelles

Au 30 juin 2023, les immobilisations incorporelles ont atteint en net 12.726 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2023	Solde au 30 Juin 2022	Solde au 31 Décembre 2022
Logiciels Informatiques	653 270	648 876	653 270
Amortissement Logiciels Informatiques	(640 544)	(618 262)	(629 680)
TOTAL NET	12 726	30 614	23 590

A – 2 Immobilisations corporelles

Au 30 juin 2023, les immobilisations corporelles se sont élevées en brut à 20.353.690 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2023	Solde au 30 Juin 2022	Solde au 31 Décembre 2022
Terrains	5 987 852	5 987 852	5 987 852
Constructions en dur	7 430 887	7 430 887	7 430 887
Constructions légères	746 342	746 342	746 342
Matériel et outillage 15%	734 705	714 635	715 257
Matériel et outillage 10%	124 413	124 413	124 413
Agen, aménagements, install, générales -Tunis	288 252	267 344	267 343
Agen, aménagements, install, générales -Le Kram	980 664	680 100	853 184
Matériel de transport de personnes	1 356 680	1 174 740	1 286 700
Matériel de transport de biens	81 420	54 654	81 420
Mobiliers et matériels de bureau	480 431	459 970	467 622
Matériel informatique	667 230	514 074	522 661
Constructions sur sol d'autrui	1 474 814	1 474 814	1 474 814
TOTAL BRUT	20 353 690	19 629 825	19 958 496

Au 30 Juin 2023, les amortissements cumulés ont totalisé 7.446.377 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2023	Solde au 30 Juin 2022	Solde au 31 Décembre 2022
Amt Matériel et Outillage 15%	672 679	613 423	658 441
Amt Matériel et Outillage 10%	89 162	76 721	82 942
Amt Construction en dur	2 662 734	2 291 190	2 476 962
Amt Construction légère	534 879	460 244	497 561
Amt Agen, Aménagements, Install, Générales -Tunis	244 003	234 389	238 923
Amt Agen, Aménagements, Install, Générales -Le kram	350 105	265 381	302 378
Amt Matériel de Transport de personnes	945 774	729 755	837 833
Amt Matériel de Transport de biens	24 073	10 020	15 931
Amt Mobiliers et Matériels de Bureau	425 880	399 010	415 938
Amt Matériel Informatique	505 356	453 890	476 525
Amt Construction sur sol d'autrui	991 732	917 990	954 862
TOTAL	7 446 377	6 452 013	6 958 296

Au 30 Juin 2023, les acquisitions en immobilisations corporelles ont atteint, 395.194 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant
Matériel et Outillage 15%	19 448
Agen, Aménagements, Installations, Générales - Tunis	20 908
Agen, Aménagements, Installations, Générales - Le kram	127 480
Matériel de Transport de personnes	69 980
Mobiliers et Matériels de Bureau	12 810
Matériel Informatique	144 568
TOTAL BRUT	395 194

A - 3 Immobilisations financières

Au 30 Juin 2023, les immobilisations financières ont atteint 33.039.800 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2023	Solde au 30 Juin 2022	Solde au 31 Décembre 2022
Titres de participation (*)	31 402 500	28 402 500	28 402 500
Emprunt obligataire BNA 2018	-	100 000	-
Emprunt obligataire BNA 2020	400 000	600 000	400 000
Emprunt obligataire ATB 2020	500 000	750 000	500 000
Emprunt obligataire CFE TUNISIE 2023	500 000	-	-
Dépôts et cautionnements	6 100	6 100	6 100
Prêts au personnel (à plus d'un an)	231 200	-	231 200
TOTAL BRUT	33 039 800	29 858 600	29 539 800
Total Provisions Immobilisations financières	-	-	-
TOTAL NET	33 039 800	29 858 600	29 539 800

(*) Ci-dessous le détail des titres de participation :

Désignations	Nb de Titres	Valeur unitaire	Coût total	%
City Cars Gros	9 995	100	999 500	99,95%
Logistic Cars	15 000	100	1 500 000	75,00%
Al Hidaya agricole	300 000	10	3 000 000	16,67%
Green SICAR	900 000	10	9 000 000	90,00%
UIB	1 090 000	14,59	15 903 000	3,35%
Fonds de capital-risque (géré par Tawasol investment SICAR)			1 000 000	
TOTAL			31 402 500	

A - 4 Stocks

Au 30 Juin 2023, la valeur nette des stocks a atteint 100.664.377 dinars, contre 48.706.807 dinars au 30 juin 2022. Elle se détaille comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2023	Solde au 30 Juin 2022	Solde au 31 Décembre 2022
Stock véhicules neufs	38 346 259	31 485 635	41 088 231
Stock véhicules neufs en transit	61 348 317	16 561 376	29 264 799
Stock pièces de rechange	807 421	452 242	447 535
Stock lubrifiants	17 042	5 165	46 076
Stock peintures	115 694	27 015	120 023
Stock des travaux encours	81 126	240 918	258 670
TOTAL BRUT	100 715 859	48 772 351	71 225 334
Provision pour dépréciation des stocks PR	(51 482)	(65 544)	(58 364)
TOTAL NET	100 664 377	48 706 807	71 166 970

A - 5 Clients & comptes rattachés

Au 30 juin 2023, le solde des comptes clients et comptes rattachés a atteint en net, 26.507.574 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2023	Solde au 30 Juin 2022	Solde au 31 Décembre 2022
Clients, Administrations publiques	463 869	542 565	1 992 575
Clients, Sociétés	3 289 529	2 580 210	2 608 646
Clients, Loueurs	3 417 334	5 648 143	775 141
Clients, Particuliers	3 711 650	606 928	3 562 874
Clients, Groupe	361 095	6 813	444 822
Clients, Atelier & Magasin	642 970	597 156	408 864
Clients, Retenue de garantie	16 121	16 121	16 121
Clients, Effets à recevoir	14 586 808	16 546 652	5 315 717
Clients, Douteux et litigieux	65 193	40 603	65 193
Clients, Chèques impayés	18 198	14 261	18 739
TOTAL BRUT EN DT	26 572 767	26 599 452	15 208 692
Provisions pour dépréciation des créances douteuses	(65 193)	(40 603)	(65 193)
TOTAL NET EN DT	26 507 574	26 558 849	15 143 499

A - 6 Autres actifs courants

Au 30 juin 2023, Cette rubrique a totalisé 3.592.196 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2023	Solde au 30 Juin 2022	Solde au 31 Décembre 2022
Etat, TVA à récupérer	13 703	11 177	2 184
Etat, crédit de TVA	-	721 556	-
Etat, report TFP	2 066	-	-
Charges constatées d'avance	291 326	266 442	625 321
Produits à recevoir	3 239 835	1 253 143	18 085
Débiteurs divers	28 166	28 166	28 166
Divers actifs courants	16 800	18 025	-
Fournisseurs import. Avances & acomptes	-	15 464 280	-
Fournisseurs créance pour emballage	300	300	300
TOTAL	3 592 196	17 763 089	674 056

A - 7 Placements & autres actifs financiers

Il s'agit des placements en banque dont dispose la société au 30 juin 2023. Ils ont atteint 53.304.147 dinars, contre 59.620.836 dinars au 30 juin 2022, et se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2023	Solde au 30 Juin 2022	Solde au 31 Décembre 2022
Placements bancaires	51 650 000	56 950 000	88 150 000
Prêts à des sociétés du Groupe	1 000 000	2 000 000	1 000 000
Échéance à moins d'un an sur obligations	550 000	550 000	550 000
Intérêts courus sur obligations	104 147	120 836	21 792
TOTAL	53 304 147	59 620 836	89 721 792

A - 8 Liquidités & équivalents de liquidités

Il s'agit des avoirs en banque et en caisse dont dispose la société au 30 juin 2023. Ils ont atteint 1.453.784 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2023	Solde au 30 Juin 2022	Solde au 31 Décembre 2022
Banques (soldes créditeurs)	1 112 617	3 627 689	2 040 141
Chèques à l'encaissement	340 167	353 983	355 487
Effets à l'encaissement	-	12 765 757	213 037
Caisse dépenses	1 000	1 000	1 000
TOTAL	1 453 784	16 748 429	2 609 665

CP -1 Capital social

Le capital social de la société est de 18.000.000 DT divisé en 18.000.000 actions d'un (1) Dinars chacune.

Rubriques	Solde au 30 Juin 2023	Solde au 30 Juin 2022	Solde au 31 Décembre 2022
Nombre d'actions ordinaires	18 000 000	18 000 000	18 000 000
Valeur nominale par action	1 DT	1 DT	1 DT
TOTAL	18 000 000	18 000 000	18 000 000

CP -2 Réserves

Au 30 juin 2023, Cette rubrique totalise 14.800.000 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2023	Solde au 30 Juin 2022	Solde au 31 Décembre 2022
Réserves légales	1 800 000	1 800 000	1 800 000
Réserves pour réinvestissements exonérés	13 000 000	10 000 000	10 000 000
TOTAL	14 800 000	11 800 000	11 800 000

CP -3 Autres capitaux propres

Au 30 juin 2023, cette rubrique totalise 108.551 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2023	Solde au 30 Juin 2022	Solde au 31 Décembre 2022
Subvention d'investissement	500 000	500 000	500 000
Amortissement subvention d'investissement	(500 000)	(462 500)	(500 000)
Actions propres / Autres compléments d'apport	108 551	108 551	108 551
TOTAL NET	108 551	146 051	108 551

CP -4 Résultats reportés

Au 30 juin 2023, cette rubrique totalise 21.097.705 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2023	Solde au 30 Juin 2022	Solde au 31 Décembre 2022
Bénéfices reportés (non répartis)	21 097 705	18 016 043	18 016 042
TOTAL	21 097 705	18 016 043	18 016 042

P - 1 Provisions

Au 30 juin 2023, cette rubrique a totalisé 771.822 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2023	Solde au 30 Juin 2022	Solde au 31 Décembre 2022
Provision pour indemnités de départ à la retraite	8 929	8 033	7 472
Provisions pour risques et charges	762 893	787 832	771 961
TOTAL	771 822	795 865	779 433

P - 2 Fournisseurs & comptes rattachés

Il s'agit des dettes envers les fournisseurs dont le montant s'est établi au 30 juin 2023 à 129.973.636 dinars détaillé comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2023	Solde au 30 Juin 2022	Solde au 31 Décembre 2022
Fournisseurs d'exploitation locaux	2 013 176	1 437 725	523 680
Fournisseurs d'exploitation locaux effets à payer	-	18 799 300	1 275 457
Fournisseurs d'immobilisations locaux	2 169	1 137	2 163
Fournisseurs étrangers	127 423 327	100 304 698	134 046 053
Fournisseurs locaux, factures non parvenues	534 964	261 191	446 940
TOTAL	129 973 636	120 804 051	136 294 293

P - 3 Autres passifs courants

Au 30 juin 2023, les autres passifs courants ont totalisé 31.680.086 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2023	Solde au 30 Juin 2022	Solde au 31 Décembre 2022
Provision pour congés à payer	326 205	256 817	265 821
Provision pour prime exceptionnelle	-	-	520 395
Provision pour prime de rendement	202 330	181 391	-
Etat, Impôts et taxes	673 470	155 913	2 153 198
Etat, IS à payer	2 592 868	2 030 925	1 039 205
Etat, contribution sociale de solidarité à payer	730 673	343 977	1 561 619
CNSS	328 124	324 196	263 957
Divers passifs courants	244 582	208 599	142 465
Produits constatés d'avance	368 321	358 435	631 700
Clients, Particuliers avances	3 259 990	3 274 254	1 397 998
Clients, Sociétés avances	93 914	128 330	226 380
Créditeurs divers	308 478	6 886	45 721
Actionnaires, dividendes 2015 à payer	1 656	1 656	1 656
Actionnaires, dividendes 2016 à payer	1 656	1 656	1 656
Actionnaires, dividendes 2017 à payer	1 656	1 656	1 656
Actionnaires, dividendes 2018 à payer	1 711	1 711	1 711
Actionnaires, dividendes 2019 à payer	11 522	11 522	11 522
Actionnaires, dividendes 2020 à payer	13 146	13 146	13 146
Actionnaires, dividendes 2021 à payer	19 784	22 500 000	19 784
Actionnaires, dividendes 2022 à payer	22 500 000	-	-
TOTAL	31 680 086	29 801 070	8 299 590

Notes relatives aux postes de l'état de résultat :

R - 1 Revenus

Les revenus se sont élevés au 30 Juin 2023 à 144.297.238 dinars contre 141.271.605 dinars au 30 Juin 2022.

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2023	Semestre clos le 30 Juin 2022	Exercice clos le 31 Décembre 2022
Ventes véhicules neufs	117 543 100	125 364 221	287 938 469
Ventes véhicules neufs populaire	21 757 528	11 939 829	31 276 023
Ventes véhicules neufs en hors taxe	481 881	481 881	3 896 010
Ventes main-d'œuvre atelier	397 439	354 273	731 573
Ventes pièces de rechange atelier	2 203 810	1 771 467	4 000 316
Ventes travaux extérieurs atelier	31 725	9 956	21 941
Vente garantie pièces de rechange	726 502	287 455	776 087
Vente garantie mains d'œuvres	13 662	19 159	34 342
Vente garantie travaux extérieurs	261 872	160 623	496 120
Ventes pièces de rechange comptoir	766 376	766 376	1 483 366
Ventes petites fournitures	4 301	13 797	28 449
Ventes lubrifiants	43 558	37 391	76 043
Ventes peintures	65 484	65 177	131 726
TOTAL	144 297 238	141 271 605	330 890 465

R - 2 Autres produits d'exploitation

Au 30 juin 2023, les autres produits d'exploitation se sont élevés à 163.820 dinars détaillés comme suit :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2023	Semestre clos le 30 Juin 2022	Exercice clos le 31 Décembre 2022
Inscriptions 4 CV	18 863	21 025	37 990
Autres produits d'exploitation	335	255	850
Location d'immeuble	144 622	162 622	333 244
Quotes-parts subvention d'investissements apportés au résultat	-	37 500	75 000
TOTAL	163 820	221 402	447 084

R - 3 Achats consommés

Au 30 juin 2023, les achats consommés ont totalisé, 121.536.329 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2023	Semestre clos le 30 Juin 2022	Exercice clos le 31 Décembre 2022
Variation de stock	(29 490 525)	(11 991 106)	(34 585 827)
Travaux extérieurs	924 321	735 383	1 910 257
Achats approvisionnements consommés	137 831	161 683	278 643
Achats véhicules neufs	66 090 252	87 062 080	217 296 836
Achats véhicules neufs en transit	61 306 986	16 552 466	29 233 852
Frais accessoires d'achat	19 015 938	25 893 490	60 976 155
Achats accessoires aux véhicules neufs	3 318	-	-
Achats lubrifiants	610	27 177	98 978
Achats peintures	49 904	51 017	144 153
Achats pièces de rechange-locaux	900 562	481 166	1 152 815
Achats pièces de rechange-groupe	2 597 132	2 034 355	4 828 652
Total	121 536 329	121 007 711	281 334 514

R - 4 Charges de personnel

Au 30 juin 2023, les charges de personnel ont totalisé 1.970.333 dinars et se détaillent par rubrique comme suit :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2023	Semestre clos le 30 Juin 2022	Exercice clos le 31 Décembre 2022
Salaires et compléments de salaires	1 292 730	1 145 896	2 923 622
Charges sociales	397 004	343 241	794 992
Autres charges de personnel	16 427	15 405	15 406
Provision pour congés à payer (variations)	60 384	60 818	69 822
Provision pour départ à la retraite (variations)	1 459	1 459	896
Provision pour prime de rendement (variations)	202 329	181 390	-
Total	1 970 333	1 748 209	3 804 738

R - 5 Dotations aux amortissements & aux provisions

Au 30 juin 2023, les dotations aux amortissements & aux provisions nettes ont totalisé 482.993 dinars.

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2023	Semestre clos le 30 Juin 2022	Exercice clos le 31 Décembre 2022
Dotations aux amortissements des actifs immobilisés	498 945	503 866	1 022 700
Dotations aux provisions (nettes des reprises) (*)	(15 952)	(192 426)	(190 885)
Total	482 993	311 440	831 815

(*) Ci-dessous le détail des dotations aux provisions (nettes des reprises) :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2023	Semestre clos le 30 Juin 2022	Exercice clos le 31 Décembre 2022
Provisions pour dépréciation du stock pièces de rechange	51 482	7 970	791
Provisions pour dépréciation des créances clients	-	-	24 591
Provisions pour risques et charges	168 454	60 188	381 524
Reprises sur provision pour risques et charges	(177 524)	(260 584)	(597 791)
Reprises sur provision pour dépréciation des stocks	(58 364)	-	-
Total	(15 952)	(192 426)	(190 885)

R - 6 Autres charges d'exploitation

Au 30 juin 2023, les autres charges d'exploitation ont totalisé 3.404.476 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2023	Semestre clos le 30 Juin 2022	Exercice clos le 31 Décembre 2022
Loyers	36 986	19 489	42 475
Entretiens & réparations	109 510	73 379	151 221
Prime d'assurances	73 531	67 452	136 798
Services extérieurs	266 298	190 435	373 933
Honoraires & commissions	564 026	496 954	1 163 677
Publicité, publications, relations publiques	953 946	1 036 369	2 456 617
Transport de bien, déplacement, missions & réceptions	259 478	217 862	461 913
Impôts & taxes	408 244	408 242	1 015 704
Frais postaux de télécommunications	7 854	6 404	12 661
Services bancaires & assimilés	668 353	167 621	624 948
Jetons de présence	56 250	56 250	112 500
Total	3 404 476	2 740 457	6 552 447

R - 7 Charges financières nettes

Au 30 juin 2023, les charges financières nettes ont totalisé 558.643 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2023	Semestre clos le 30 Juin 2022	Exercice clos le 31 Décembre 2022
Intérêts bancaires	25 026	19 763	48 701
Intérêts sur main levée	9 529	8 510	13 015
Autres charges financières	(45)	(160)	(288)
Pertes de change	4 859	(392)	22 558
Gains de change	(10 059)	(20 001)	(46 471)
Intérêts des comptes courants bancaires	(136 388)	(167 175)	(351 177)
Intérêts sur effets escomptés	665 722	525 860	1 190 627
Total	558 643	366 405	876 965

R - 8 Produits des placements

Au 30 juin 2023, les produits des placements ont totalisé 5.568.373 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2023	Semestre clos le 30 Juin 2022	Exercice clos le 31 Décembre 2022
Intérêts des placements	2 134 330	2 643 306	4 185 572
Produits des participations (dividendes...)	3 370 750	1 999 000	1 999 000
Intérêts sur prêts	23 071	19 348	43 390
Intérêts des comptes des sociétés du Groupe	40 222	80 444	177 736
Total	5 568 373	4 742 098	6 405 698

R - 9 Autres gains ordinaires

Au 30 juin 2023, les autres gains ordinaires ont totalisé 678.838 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2023	Semestre clos le 30 Juin 2022	Exercice clos le 31 Décembre 2022
Produits nets sur cessions d'immobilisations	-	12 816	15 969
Produits sur éléments non récurrents (*)	678 838	-	-
Total	678 838	12 816	15 969

(*) Il s'agit d'un gain relatif à un jugement définitif de dédommagement en faveur de City Cars pour des véhicules endommagés lors des événements de janvier 2011.

R - 10 Autres pertes ordinaires

Au 30 juin 2023, les autres pertes ordinaires présentent une valeur de 69.848 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2023	Semestre clos le 30 Juin 2022	Exercice clos le 31 Décembre 2022
Perte sur affaires contentieuses	-	-	48 179
Perte sur redressement fiscal	-	194 487	194 487
Autres pertes ordinaires	69 848	100 563	143 602
Total	69 848	295 050	386 268

R - 11 Impôt sur les bénéfices

Au 30 juin 2023, les impôts sur les bénéfices s'est élevé à 7.635.530 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2023	Semestre clos le 30 Juin 2022	Exercice clos le 31 Décembre 2022
Impôt sur les sociétés	6 852 399	6 315 790	13 812 262
Contribution sociale de solidarité	783 131	360 902	1 578 544
Total	7 635 530	6 676 693	15 390 806

Notes sur le résultat par action :

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2023	Semestre clos le 30 Juin 2022	Exercice clos le 31 Décembre 2022
Résultat net	15 050 117	13 101 956	28 581 663
Nombre d'actions (*)	18 000 000	18 000 000	18 000 000
Résultat par action	0,836	0,728	1,588

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice par le nombre d'actions.

(*) Le calcul du nombre moyen d'actions ordinaires en circulation se présente comme suit :

Date	Rubriques	Actions émises	Valeur nominale	Nb d'actions	Capital
22-août-07	Souscription au capital initial	2 500	100,000	2 500	250 000
23-févr.-10	Augmentation du capital en numéraire	7 500	100,000	10 000	1 000 000
16-avr.-10	Augmentation du capital par incorporation des réserves	5 000	100,000	15 000	1 500 000
29-nov.-12	Augmentation du capital par incorporation des réserves	120 000	100,000	135 000	13 500 000
29-nov.-12	Réduction de la valeur nominale	-	1,000	13 500 000	13 500 000
30-mai-19	Augmentation du capital par incorporation des réserves	4 500 000	1,000	18 000 000	18 000 000
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours du semestre clos le 30 Juin 2023				18 000 000	

Notes relatives aux postes de l'état de flux de trésorerie :

TR-1 Variations des stocks

Désignation	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Stock véhicules neufs	38 346 259	41 088 231	2 741 972
Stock véhicules neufs en transit	61 348 317	29 264 799	(32 083 518)
Stock pièces de rechange	807 421	447 535	(359 886)
Stock lubrifiants	17 042	46 076	29 034
Stock peintures	115 694	120 023	4 329
Stock des travaux encours	81 126	258 670	177 544
Total	100 715 859	71 225 334	(29 490 525)

TR-2 Variations des Créances clients

Désignation	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Clients, Administrations publiques	463 869	1 992 575	1 528 706
Clients, Sociétés	3 289 529	2 608 646	(680 883)
Clients, Loueurs	3 417 334	775 141	(2 642 193)
Clients, Particuliers	3 711 650	3 562 874	(148 776)
Clients, Groupe	361 095	444 822	83 726
Clients, Atelier & Magasin	642 970	408 864	(234 106)
Clients, Retenue de garantie	16 121	16 121	-
Clients, Effets à recevoir	14 586 808	5 315 717	(9 271 091)
Clients, douteux et litigieux	65 193	65 193	-
Clients, chèques impayés	18 198	18 739	541
Total	26 572 767	15 208 692	(11 364 074)

TR-3 Variations des autres actifs courants

Désignation	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Etat, TVA à récupérer	13 703	2 184	(11 519)
Etat, report TFP	2 066	-	(2 066)
Charge constatée d'avance	291 326	625 321	333 995
Produit à recevoir	3 239 835	18 085	(3 221 750)
Débiteurs divers	28 166	-	(28 166)
Autre actif courant	16 800	28 166	11 366
Fournisseurs créance pour emballage	300	300	-
Total	3 592 196	674 056	(2 918 140)

TR-4.1 Variations des dettes fournisseurs

Désignation	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Fournisseurs d'exploitation locaux	2 013 176	523 680	1 489 496
Fournisseurs d'exploitation locaux effets à payer	-	1 275 457	(1 275 457)
Fournisseurs d'immobilisations locaux	2 169	2 163	6
Fournisseurs étrangers	127 423 327	134 046 053	(6 622 726)
Fournisseurs locaux factures non parvenues	534 964	446 940	88 024
Total	129 973 636	136 294 293	(6 320 657)

Ajust pour Fournisseurs d'immobilisations locaux	(2 169)	(2 163)	(6)
Total	129 971 467	136 292 129	(6 320 663)

TR-4.2 **Variations des autres passifs courants**

Désignation	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Provision pour congés à payer	326 205	265 821	60 384
Provision pour prime exceptionnelle	-	520 395	(520 395)
Provision pour prime de rendement	202 330	-	202 330
Etat, Impôts et taxes	673 470	2 153 198	(1 479 727)
Etat, IS à payer	2 592 868	1 039 205	1 553 664
Etat, contribution sociale de solidarité à payer	730 673	1 561 619	(830 946)
CNSS	328 124	263 957	64 167
Autres passifs courants	244 582	142 465	102 117
Produits constatés d'avance	368 321	631 700	(263 379)
Clients, Particuliers avances	3 259 990	1 397 998	1 861 992
Clients, Sociétés avances	93 914	226 380	(132 466)
Créditeurs divers	308 478	45 721	262 757
Actionnaires, dividendes 2015 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaires, dividendes 2016 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaires, dividendes 2017 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaires, dividendes 2018 à payer	1 711	1 711	-
Actionnaires, dividendes 2019 à payer	11 522	11 522	-
Actionnaires, dividendes 2020 à payer	13 146	13 146	-
Actionnaires, dividendes 2021 à payer	19 784	19 784	-
Actionnaires, dividendes 2022 à payer	22 500 000	-	22 500 000
Total	31 680 086	8 299 590	23 380 495
Ajustement dividendes 2022 à payer	(22 500 000)	-	(22 500 000)
Total	9 180 086	8 299 590	880 495

TR-4.3 **Variations des autres passifs non courants**

Désignation	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Provision pour départ à la retraite	8 929	7 472	1 457
Provision courante pour risques et charges	762 893	771 961	(9 068)
Total	771 822	779 433	(7 611)
Ajustement provisions pour risques et charges	(762 893)	(771 961)	9 068
Total	8 929	7 472	1 457

TR-5 Trésorerie début de période

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2022</u>
Banques (soldes créditeurs)	2 040 141
Chèques à l'encaissement	355 487
Effets à l'encaissement	213 037
Caisse dépenses	1 000
Placements bancaires	88 150 000
Prêt société du groupe	1 000 000
Total	91 759 665

TR-6 Trésorerie à la fin de la période

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2023</u>
Banques (soldes créditeurs)	1 112 617
Chèques à l'encaissement	340 167
Caisse dépenses	1 000
Placements bancaires	51 650 000
Prêt société du groupe	1 000 000
Total	54 103 784

ANNEXES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2023

Désignation	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS				Valeur comptable Nette	
	Valeur Brute au 31/12/2022	Acquisition au 30-juin-23	Cession au 30-juin-23	Valeur Brute au 30/06/2023	Amort. Cumulé au 31/12/2022	Dotation au 30/06/2023	Amort. Mat cédé		Amort. Cumulé au 30/06/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Logiciels informatiques	653 270	-	-	653 270	629 680	10 864	-	640 544	12 726
<i>Total Immobilisations Incorporelles</i>	653 270	-	-	653 270	629 680	10 864	-	640 544	12 726
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrain	5 987 852	-	-	5 987 852	-	-	-	-	5 987 852
Construction en dur - Le kram	7 430 887	-	-	7 430 887	2 476 962	185 772	-	2 662 734	4 768 152
Construction légère - Le kram	746 342	-	-	746 342	497 561	37 317	-	534 878	211 464
Matériel et Outillage 15%	715 257	19 448	-	734 705	658 441	14 238	-	672 679	62 026
Matériel et Outillage 10%	124 413	-	-	124 413	82 942	6 220	-	89 162	35 250
Agen, Aménagements et installations générales	267 344	20 908	-	288 252	238 923	5 080	-	244 003	44 249
Agen, Aménagements et installations générales Kram	853 184	127 480	-	980 664	302 378	47 727	-	350 105	630 559
Matériel de Transport de personnes	1 286 700	69 980	-	1 356 680	837 833	107 941	-	945 774	410 906
Matériel de Transport de biens	81 420	-	-	81 420	15 931	8 142	-	24 073	57 346
Mobiliers et Matériels de Bureaux	467 622	12 810	-	480 431	415 938	9 942	-	425 879	54 552
Matériel Informatique	522 661	144 568	-	667 230	476 525	28 831	-	505 355	161 874
Construction sur sol d'autrui	1 474 814	-	-	1 474 814	954 861	36 871	-	991 732	483 082
<i>Total Immobilisations Corporelles</i>	19 958 496	395 194	-	20 353 690	6 958 296	488 081	-	7 446 377	12 907 313
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	20 611 766	395 194	-	21 006 960	7 587 976	498 945	-	8 086 921	12 920 039

ANNEXE II

TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

AU 30 JUIN 2023

RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE AVANT IMPOT	B	22 685 647
---	----------	-------------------

I- REINTEGRATIONS :

1 Charges non déductibles

. Charges, amortissements et déficits relatifs aux établissements situés à l'étranger	-
. Quote-part des frais de siège imputable aux établissements situés à l'étranger	-
. Charge, et amortissements relatifs aux résidences secondaires avions et bateaux de plaisance ne faisant pas l'objet de l'exploitation	-
. Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 cv ne faisant pas l'objet de l'exploitation	4 885
. Cadeaux et frais de réception	-
- non déductibles ;	2 774
- excédentaires.	80 580
. Commissions courtages ristournes commerciales ou autres, vacations et honoraires non déclarés	
. Dons et subventions	
- non déductibles ;	-
- excédentaires.	
. Les jetons de présence dépassant les frais de présence	
. Abandon de créances non déductibles	
. Pertes de change non réalisées en 2023	6 168
. Gains de change non réalisées antérieurement non imposés en 2022	560 804
. Rémunérations excédentaires des titres participatifs.	
. Charges d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	
. Moins-value de cession des titres des OPCVM provenant de la distribution des bénéfices.	
. Impôt directs supportés au lieu et place d'autrui	
. Taxe de voyages	420
. Transactions, amendes, confiscations et pénalités non déductibles	6 204

2 Amortissements non déductibles

. véhicule de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 cv ne faisant pas l'objet de l'exploitation	20 932
. Actifs d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	

3 Provisions

. Provisions non déductibles	
* Provisions pour risques et charges	168 454
* Provisions pour départ à la retraite	8 929

* Provisions pour créances douteuses	
. Provisions déductibles	
* Provisions pour créances douteuses	
* Provisions pour dépréciation des actions cotées en bourse	
* Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	51 482
* Réintégration des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement	

4 Produits non comptabilisés ou insuffisamment comptabilisés

- . Intérêts des comptes courants associés et des créances non commerciales.
- . Plus-value de cession des actifs non comptabilisée ou insuffisamment comptabilisée.

5 Autres réintégrations

* Assurance groupe	101 607
*Perte exceptionnelle sur éléments non récurrents	1 492
* Autres	69 067

TOTAL REINTEGRATIONS :	1 083 797
-------------------------------	------------------

II- Déductions :

. Produits réalisés par les établissements situés à l'étranger	
. Reprise sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution	235 888
. Reprise sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (départ à la retraite)	7 470
. Autres déductions	
*Gains de change non réalisés en 2023	568 711
*Pertes de change non réalisés en 2022	5 715

Résultat fiscal avant déduction des provisions	22 951 660
---	-------------------

. Provision pour créances douteuses	
. Provision pour dépréciation des stocks destinés à la vente	-
. Provision pour dépréciation des valeurs des actions cotées à la bourse	
. Déduction des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement	-

Résultat fiscal après déduction des provisions et avant déduction des déficits et amortissements	22 951 660
---	-------------------

III- Déductions des amortissements différés et déficits reportés :

- . Déduction des déficits reportés
- . Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires

Résultat fiscal après déduction des déficits et amortissements	22 951 660
---	-------------------

IV- Déduction des bénéfices ou revenus exceptionnels non imposables :

. Dividendes et assimilés	3 370 750
. Plus- value de cession des actions cotées à la bourse	
. Intérêts des dépôts et titres en devises et en dinars convertibles	2 628

V-Résultat fiscal avant déductions des bénéfices provenant de l'exploitation :

VI-Bénéfices servant de base pour la détermination de la cote part des bénéfices -

provenant de l'exploitation déductible :

VII-Bénéfice fiscal après déduction des bénéfices au titre de l'exploitation : -

RESULTAT IMPOSABLE	B	19 578 282
	Impôts sur les sociétés	6 852 399
	Contribution sociale de solidarité (4%)	783 131
	Crédit d'impôt 2022	459 007
	Crédit CSS 4% 2022	52 458
	Acomptes provisionnels payés au 30 Juin 2023	1 886 194
	Avance sur importation au 30 Juin 2023	-
	Retenues à la source opérées au 30 Juin 2023	1 914 329
	IS théorique à payer au 30/06/2023	2 592 868
	CSS 4% théorique à payer au 30/06/2023	730 673

ANNEXE IV

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2023

	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves spéciales de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 30/06/2022	18 000 000	1 800 000	146 051	10 000 000	-	18 016 043	13 101 956	61 064 050
Capitaux propres au 31/12/2022	18 000 000	1 800 000	108 551	10 000 000	-	18 016 042	28 581 663	76 506 256
* Affectation en résultats reportés						28 581 663	(28 581 663)	
* Affectation en réserves pour réinvestissement exonéré				3 000 000		(3 000 000)	-	-
* Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	(22 500 000)	-	(22 500 000)
Résultat au 30 juin 2023	-	-		-	-	-	15 050 117	15 050 117
Capitaux propres au 30/06/2023	18 000 000	1 800 000	108 551	13 000 000	-	21 097 705	15 050 117	69 056 373

ANNEXE V

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
. Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	144 461 058	. Coût d'achat des marchandises vendues	121 536 329	. Marge commerciale	22 924 729	20 485 297	50 003 035
. Marge Commerciale	22 924 729	. Autres charges externes	2 996 232				
Total	22 924 729	Total	2 996 232	. Valeur Ajoutée brute (1) et (2)	19 928 496	18 153 082	44 466 292
. Valeur Ajoutée Brute	19 928 496	. Impôts et taxes . Charges de personnel	408 244 1 970 333				
		Total	2 378 577	. Excédent brut d'exploitation	17 549 920	15 996 630	39 645 850
. Excédent brut d'exploitation	17 549 920	. Autres charges ordinaires	69 848				
. Autres produits ordinaires	678 838	. Charges financières nettes	558 643				
. Produits des placements	5 568 373	. Dotations aux Amortissements et aux provisions ordinaires	482 993				
. Transfert et reprise de charges		. Impôt sur le résultat ordinaire	7 635 530				
Total	23 797 131	Total	8 747 014	. Résultat des activités ordinaire	15 050 117	13 101 956	28 581 663
. Résultat des activités ordinaires	15 050 117	Résultat des activités ordinaires	15 050 117				
. Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires					
. Effet positif des modifications comptables		Effet des modifications comptables					
Total	15 050 117	Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables		. Résultat net après modifications comptables	15 050 117	13 101 956	28 581 663
		Total	15 050 117				

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DES ÉTATS FINANCIERS
INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2023**

Messieurs les Actionnaires de CITY CARS S.A.,

Rapport sur l'examen limité des états financiers intermédiaires

Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société « CITY CARS S.A. » couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023, et qui font apparaître un résultat bénéficiaire et des capitaux propres respectivement de 15.050.117 DT et 69.056.373 DT. Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan au 30 juin 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au Système Comptable des Entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 8 septembre 2023

Les commissaires aux comptes

Générale d'Expertise et de Management - GEM

Abderrazak GABSI

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE LAND'OR

Siège social : BIR JEDID 2054 KHELIDIA

LA SOCIETE LAND'OR publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2023 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : Mr Fahmi LAOURINE(AMC Ernest &Young) & Mr Ahmed SAHNOUN (Les Commissaires aux Comptes Associés- MTBF)

BILAN
Arrêté au 30 Juin 2023
(Montants exprimés en dinar tunisien - DT)

ACTIFS

ACTIFS	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs Immobilisés				
IMMOBILISATIONS				
INCORPORELLES		4 544 004	3 752 111	4 388 855
Moins (Amortissement)		(3 068 476)	(2 668 874)	(2 841 213)
Total Immobilisations incorporelles	3.1	1 475 528	1 083 237	1 547 642
				-
IMMOBILISATIONS				
CORPORELLES		78 067 714	67 255 093	70 826 689
Moins (Amortissement)		(28 141 536)	(26 487 619)	(26 461 324)
Total Immobilisations corporelles	3.2	49 926 178	40 767 474	44 365 365
				-
IMMOBILISATIONS				
FINANCIERES		45 557 617	42 911 176	42 911 177
Moins (provisions)		(3 695 480)	(3 695 480)	(3 695 480)
Total Immobilisations financières	3.3	41 862 137	39 215 696	39 215 697
Total des Actifs Immobilisés		93 263 843	81 066 407	85 128 704
Autres Actifs Non Courants	3.4	235 980	-	313 782
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		93 499 823	81 066 407	85 442 486
ACTIFS COURANTS				
Stocks		42 397 856	37 208 805	47 365 670
Moins (provisions)		(420 516)	(1 158 662)	(1 169 335)
Total des Stocks	3.5	41 977 340	36 050 143	46 196 335
Clients Et Comptes Rattachés		39 134 709	57 575 347	45 733 232
Moins (provisions)		(17 398 077)	(17 520 275)	(17 398 077)
Total des Clients et comptes rattachés	3.6	21 736 632	40 055 072	28 335 155
Autres Actifs Courants	3.7	12 857 128	10 044 036	12 086 845
Placements et autres actifs financiers	3.8	-	5 500 000	-
Liquidités Et Equivalents De Liquidités	3.9	11 166 367	1 570 426	5 615 289
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		87 737 467	93 219 677	92 233 624
TOTAL DES ACTIFS		181 237 290	174 286 084	177 676 110

BILAN
Arrêté au 30 Juin 2023
(Montants exprimés en dinar tunisien - DT)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES				
Capital Social	4.1	13 756 456	13 784 285	13 784 285
Réserves & Primes liées au Capital	4.1	68 609 924	68 425 504	68 425 504
Autres Capitaux Propres	4.1	3 278 609	3 328 951	3 303 780
Résultats reportés	4.1	7 786 525	8 884 074	8 884 074
Résultat de la période	4.1	(2 410 489)	1 411 528	(741 057)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (AVANT AFFECTATION)		91 021 025	95 834 342	93 656 586
PASSIFS				
Passifs Non Courants				
Emprunts	4.2	14 324 556	9 020 683	10 369 990
Provisions	4.3	4 011 722	3 901 440	3 819 884
Total Des Passifs Non Courants		18 336 278	12 922 123	14 189 874
Passifs Courants				
Fournisseurs Et Comptes Rattachés	4.4	29 332 047	30 185 026	30 884 633
Autres Passifs Courants	4.5	7 893 905	8 965 458	6 197 788
Concours Bancaires Et Autres Passifs Financiers	4.6	34 654 035	26 379 135	32 747 229
Total Des Passifs Courants		71 879 987	65 529 619	69 829 650
TOTAL DES PASSIFS		90 216 265	78 451 742	84 019 524
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		181 237 290	174 286 084	177 676 110

ÉTAT DE RESULTAT
Arrêté au 30 Juin 2023
(Montants exprimés en dinar tunisien- TND)

ETAT DE RESULTAT	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus		93 476 055	82 274 236	161 448 006
Autres Produits d'Exploitation		847 607	697 944	1 775 012
Total Des Produits D'exploitation	5.1	94 323 662	82 972 180	163 223 018
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation de Stocks des Produits Finis	5.2	(347 048)	2 783 955	4 685 469
Achats Consommés	5.3	(72 889 111)	(61 300 035)	(123 266 211)
Achats		(68 055 753)	(62 753 930)	(132 634 309)
Variations Des Stocks		(4 833 358)	1 453 895	9 368 098
Autres achats	5.4	(1 937 925)	(1 659 043)	(3 973 114)
Charges De Personnel	5.5	(7 441 782)	(5 576 262)	(11 457 855)
Dotations Aux Amortissements Et Provisions	5.6	(1 428 295)	(2 253 493)	(3 866 494)
Autres Charges D'exploitation	5.7	(9 586 322)	(11 940 553)	(23 054 093)
Total Des Charges D'exploitation		(93 630 482)	(79 945 431)	(160 932 297)
RESULTAT D'EXPLOITATION		693 180	3 026 749	2 290 721
Charges Financières Nettes	5.8	(3 088 653)	(1 394 296)	(3 540 745)
Produits des placements		12 679	48 064	64 865
Autres Gains Ordinaires		192 415	171 882	826 925
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		(2 190 378)	1 852 399	(358 234)
Impôt sur les bénéfices	5.9	(220 111)	(440 871)	(382 823)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(2 410 489)	1 411 528	(741 057)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Arrêté au 30 Juin 2023
(Montants exprimés en dinar tunisien- TND)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Résultat net		(2 410 489)	1 411 528	(741 057)
Ajustements pour :				
<input type="checkbox"/> Amortissements et provisions		1 428 295	2 253 493	3 866 494
<input type="checkbox"/> QP des subventions aux investissements inscrites au résultat		(25 171)	(25 171)	(50 342)
<input type="checkbox"/> Charges d'intérêt		488 745	280 076	694 367
<input type="checkbox"/> Plus-value sur cession d'immobilisations		-	(200)	(473 785)
Variations des :				
<input type="checkbox"/> Variation des stocks		4 967 814	(4 576 626)	(14 733 493)
<input type="checkbox"/> Variation des créances		6 598 524	(8 763 717)	3 078 397
<input type="checkbox"/> Variation des autres actifs		(770 282)	(1 190 591)	(3 305 115)
<input type="checkbox"/> Variation des fournisseurs et autres passifs		143 531	(4 476 227)	(2 951 849)
Flux provenant des/ affectés aux activités d'exploitation		10 420 967	(15 087 437)	(14 616 382)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.		(7 396 175)	(3 404 422)	(9 945 213)
Encaissements s/ cession d'immobilisations incorporelles		-	200	1 374 802
Décassements affectés aux autres actifs non courants		-	-	(470 672)
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		(2 646 440)	(16 372 500)	(16 372 500)
Flux affectés aux activités d'investissement		(10 042 615)	(19 776 723)	(25 413 583)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Remboursement/ encaissement financement de stock et autres crédits de gestion		-	2 500 000	7 500 000
Paiement de dividendes		-	-	(3 592 440)
Encaissements provenant des comptes courants des actionnaires		-	23 021 181	23 021 181
Rachat d'actions propres		(199 901)	-	-
Encaissement des emprunts		5 815 000	7 000 000	9 343 000
Remboursement des emprunts		(1 619 426)	(764 584)	(1 689 579)
Flux provenant des activités de financement		3 995 673	31 756 597	34 582 162
Variation de Trésorerie		4 373 735	(3 107 563)	(5 447 803)
Trésorerie au début de la période		(18 085 222)	(12 637 419)	(12 637 419)
Trésorerie à la clôture de la période		(13 711 197)	(15 744 982)	(18 085 222)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
Exercice arrêté au 30 Juin 2023

Présentation de la société :

La Société LAND'OR SA ("Land'Or " ou " société ") est une société anonyme de droit tunisien ayant démarré ses activités en juillet 1996. L'objet de la société est l'exploitation de toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à la fabrication, à la transformation, et au commerce des produits carnés et leurs abats, produits de la mer, fromages, plats cuisinés et tous produits agro-alimentaires.

Faits marquants de la période :

- Participation dans l'augmentation de capital réalisée par la filiale marocaine LMI pour un montant 2.646.440 DT.
- Lancement de la production d'un nouveau projet « Tins ».
- Une hausse des ventes à raison de 14%.
- Obtention d'un nouvel emprunt pour un montant de 5.100.000 DT de la part de l'UBCI.

1. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens (« DT ») et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société Land'Or, pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts

peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par la société sont les suivantes :

Type	Années
Progiciel SAP	10
Autres logiciels informatiques.	3
Dépôt de marques	3
Bâtiment industriel	35
Installations générales, agencements et aménagements (« AA ») des constructions	20
Installations techniques	20
Matériel industriel	20
Outillage industriel	10-15
A.A.matériel et outillage industriel	20
Matériel de transport des biens	7
Matériel de transport des personnes	10
Immobilisations à statut juridique particulier	7-10
Installations générales, agencements et aménagements divers («AAI»)	35
Equipement de bureau	10
Matériel informatique	7

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

2.2 Frais préliminaires et charges à répartir

Les frais préliminaires sont les frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques (tels que les frais de marketing), ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont portés à l'actif du bilan en autres actifs non courants dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés. Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité ou de leur constatation sans dépasser cinq ans, à partir de leur engagement.

2.3 **Contrats de location financement**

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charges de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

Les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.4 **Valeurs d'exploitation**

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis, des pièces de rechange, des matières premières et des emballages.

Les matières premières, emballages et les pièces de rechange sont valorisées au prix d'achat majoré des frais directement liés à l'achat. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient réel. Le coût de revient comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La méthode de comptabilisation de flux d'entrée et de sortie de Stocks utilisée par la société est la méthode de l'inventaire permanent. Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente. »

La société dispose d'une comptabilité analytique gérée sur un logiciel qui permet la détermination des clés de répartition.

2.5 **Emprunts**

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

2.6 **Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants**

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque

Date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux

Paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

2.7 Provisions pour risques et charges

> Provisions pour litiges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixée de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est mesurable.

> Provisions pour indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnité de départ à la retraite correspond à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculé selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

2.8 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

2.9 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

La société ne fait pas recours à des moyens de couverture contre le risque de change. En effet, elle utilise, soit le financement en devise si la fluctuation du dinar vis-à-vis

Les autres devises étrangères est stable soit le financement des importations en dinars en cas de fluctuation importante du cours de change.

3. ACTIF

3.1. Immobilisations incorporelles :

Le détail de cette rubrique au 30/06/2022 est le suivant :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Logiciels Informatiques	3 576 017	3 067 656	3 568 417
Dépôts de marques	733 238	356 662	591 962
Immobilisations incorporelles en cours (1)	234 749	327 793	228 476
Total brut	4 544 004	3 752 111	4 388 855
Amortissements	(3 068 476)	(2 668 874)	(2 841 213)
Total net	1 475 528	1 083 237	1 547 642

(1) Le montant de 234.749 DT, qui figure parmi les « immobilisations incorporelles en cours » représente la somme versée pour l'achat d'un logiciel non encore mis en service à la date de clôture.

Les immobilisations incorporelles en cours sont comptabilisées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat majoré des frais annexes.

3.2. Immobilisations corporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Terrain nu	1 321 600	1 321 600	1 321 600
Terrain bâti	230 400	230 400	230 400
Bâtiment industriel	7 009 565	6 135 481	7 009 565
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	7 040 058	5 082 350	6 771 990
Installations techniques	5 865 461	4 994 260	5 818 730
Matériels industriels	36 033 377	31 411 240	35 285 965
Outillages industriels	3 988 709	3 094 936	3 954 233
Matériels de transport des biens	2 260 565	2 038 310	2 260 565
Matériels de transport des personnes	2 595 204	2 252 183	2 504 837
Matériels de transport acquis en leasing	-	191 131	-
Equipements de bureau	327 122	323 111	323 567
Matériels informatiques	1 960 433	1 565 953	1 937 227
Immobilisations en cours	9 435 218	8 614 138	3 408 010
Total brut	78 067 714	67 255 093	70 826 689
Amortissements	(28 141 536)	(26 487 619)	(26 461 324)
Total net	49 926 178	40 767 474	44 365 365

3.3. Immobilisations Financières :

Cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Titres de participation	43 923 032	41 276 592	41 276 592
Dépôts et cautionnements	800	799	800
Créances immobilisées	1 633 785	1 633 785	1 633 785
Total brut	45 557 617	42 911 176	42 911 177
Provisions pour dépréciation	(3 695 480)	(3 695 480)	(3 695 480)
Total net	41 862 137	39 215 696	39 215 697

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs dates d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Dénomination	Capital social	% du Capital	Montant de participation	Montant libéré en Devise	Montant libéré en DT	Montant Provision	Montant Net en DT
ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIIA ALMOUCHTARAKA	1 000 000 LYD	65%	650 000 LYD	195 000 LYD	226 799	(226 799)	-
LAND'OR FOODS & SERVICES	200 000 DT	99,97%	199 940 DT	199 940 DT	199 940		199 940
LAND'OR MAROC (1)	9 000 000 MAD	100%	9 000 000 MAD	9 000 000 MAD	1 629 616	(1 629 616)	-
LAND'OR USA HOLDING INC	650 000 USD	100%	650 000 USD	150 000 USD	205 280	(205 280)	-
LAND'OR MAROC INDUSTRIES (LMI)	135 504 000 MAD	100%	135 504 000 MAD	135 504 000 MAD	41 661 397		41 661 397
Total en DT					43 923 032	(2 061 695)	41 861 337

(1) Land'Or Maroc a connu des difficultés opérationnelles et financières depuis 2013. Voir note 3.6 pour l'appréciation du risque lié à l'investissement dans la Land'Or Maroc.

Créances immobilisées :

Les créances immobilisées correspondent, à la cession de savoir-faire pour une valeur globale de 850.000 euros l'équivalent de 1.633.785 DT à la société libyenne ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIIA ALMOUCHTARAKA, et ce en vertu de la convention établie fin 2010. Compte tenu de l'évolution du contexte politique et

économique en Libye, le management a décidé de provisionner à 100% les créances immobilisées ainsi que la participation dans la filiale Libyenne.

3.4. Autres actifs non courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Frais préliminaires	2 542 939	2 542 939	2 542 939
Charges à répartir	11 894 595	11 349 261	11 894 595
Total brut	14 437 534	13 892 200	14 437 534
Résorptions	(14 201 554)	(13 892 200)	(14 123 752)
Total net	235 980	-	313 782

3.5. Stocks :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit:

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Matières premières	15 417 890	16 669 502	19 300 416
Emballages	7 283 535	6 817 863	7 348 829
Matières consommables	243 687	209 655	182 728
Produits finis et en-cours	10 205 051	8 782 845	10 595 353
Stocks divers	4 588 434	4 034 692	4 375 842
Stocks en transit	4 659 259	694 248	5 562 502
Total brut	42 397 856	37 208 805	47 365 670
Provisions pour dépréciation des stocks ⁽¹⁾	(420 516)	(1 158 662)	(1 169 335)
Total net	41 977 340	36 050 143	46 196 335

⁽¹⁾ il s'agit d'une provision qui couvre principalement le risque de l'obsolescence des emballages à la suite de changement de design ou de changement de composition des produits.

La provision est détaillée comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Valeur Brut 30/06/2023	Provision Stock _30/06/2023	Valeur Net 30/06/2023
Matières premières	15 417 890		15 417 890
Emballages	7 283 535	(420 516)	6 863 019
Matières consommables	243 687		243 687
Produits finis et en-cours	10 205 051		10 205 051
Stocks divers	4 588 434		4 588 434
Stocks en transit	4 659 259		4 659 259
Total	42 397 856	(420 516)	41 977 340

3.6. Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>En dinar tunisien (TND)</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Clients	37 356 216	55 823 733	44 004 610
Effets impayés	612 146	623 177	611 138
Chèques impayés	1 166 347	1 128 437	1 117 484
Total brut	39 134 709	57 575 347	45 733 232
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(17 398 077)	(17 520 275)	(17 398 077)
Total net	21 736 632	40 055 072	28 335 155

Les comptes clients au 30/06/2023 incluent une créance pour un montant brut de 25 228 542 DT (équivalent de 9 161 585 euros) provisionnée à hauteur de 14 445 020 DT sur la filiale marocaine LAND'OR Maroc, entièrement détenue par Land'Or.

La société Land'Or Maroc a connu des difficultés d'exploitation et financières au cours des exercices 2013 et 2014, et qui se sont poursuivies en 2015, et ce suite à l'incident technique survenu en 2013 et l'interdiction par les autorités sanitaires marocaines d'importation des produits d'origine animale à partir de la Tunisie de septembre 2014 à mai 2015. Ces deux événements ont lourdement pesé sur la situation financière de Land'Or Maroc et sont à l'origine des pertes cumulées de Land'Or Maroc.

La société a engagé un plan de restructuration financière et opérationnelle de Land'Or Maroc. Le plan de restructuration financière inclut un abandon d'une partie de la créance et la conversion d'une autre partie en un prêt à moyen terme et une participation dans le capital social.

Ce plan a fait l'objet d'une demande d'autorisation déposée auprès de la Banque Centrale de Tunisie en date du 05/04/2016 et n'ayant pas encore reçu l'approbation définitive à la date de publication des états financiers.

Les créances détenues sur LAND'OR MAROC et postérieures à 2014 ne sont pas provisionnées, elles suivent un rythme de paiement régulier.

3.7. Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>En dinar tunisien (TND)</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Personnel	279 065	194 300	17 155
Avances fournisseurs	271 874	209 002	57 817
Etat crédit d'impôt	10 185 271	8 026 596	10 086 930
Débiteurs divers	909 824	420 621	618 057
Créances sur des parties liées	1 345 705	114 185	1 595 662
Associés - dividendes à payer	1 148	-	1 148
Compte de régularisation actif	463 010	1 606 385	308 845
Total brut	13 455 897	10 571 089	12 685 614
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(598 769)	(527 053)	(598 769)
Total net	12 857 128	10 044 036	12 086 845

3.8. Placements et autres actifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Placements et autres actifs financiers	-	5 500 000	-
Total	-	5 500 000	-

3.9. Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Valeurs à l'encaissement	1 319 433	1 190 794	1 677 329
Banques	9 832 342	369 677	3 931 814
Autres Valeurs	405	405	405
Caisses	14 187	9 550	5 741
Total	11 166 367	1 570 426	5 615 289

4. CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

4.1. Capitaux propres :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Capital Social	13 756 456	13 784 285	13 784 285
Réserves & Primes liées au Capital	68 609 924	68 425 504	68 425 504
Autres Capitaux Propres	3 278 609	3 328 951	3 303 780
Résultats reportés	7 786 525	8 884 074	8 884 074
Résultat de la période	(2 410 489)	1 411 528	(741 057)
Total des capitaux propres	91 021 025	95 834 342	93 656 586
Résultat par Action	(0,175)	0,102	(0,054)

Le capital social s'élève à 13 756 456 DT réparti au 30 Juin 2023 sur 13.756.456 actions d'une valeur nominale de (1) dinar chacune. Les actions sont toutes ordinaires.

Le résultat par action au titre de l'arrêté de 30 juin 2023 s'élève à (0,175) DT/action contre 0,102 DT/action pour l'arrêté 30 juin 2022.

Une opération de rachat d'actions pour un volume de 27 829 actions ordinaires pour 200 000 DT au 30 juin 2023.

4.2. Emprunts :

Le solde de cette rubrique, qui correspond aux échéances à plus d'un an, s'analyse comme suit :

En dinar tunisien (TND)

30/06/2023

30/06/2022

31/12/2022

Crédits BH	-	20 691	-
Crédits BT	10 584 556	8 999 992	10 369 990
Crédits UBCI	3 740 000	-	-
Total emprunt	14 324 556	9 020 683	10 369 990

La variation des crédits bancaires correspond au reclassement des échéances à moins d'un an parmi les concours bancaires et autres passifs financiers à court terme et l'encaissement de nouveaux crédits bancaires en 2023.

Les emprunts bancaires à la date du 30 juin 2023 se détaillent comme suit :

Banque	Montant en principal	Taux d'intérêts	Solde au 31/12/2022		Mouvements de la période			Solde au 30/06/2023	
			Échéance +1 an	Échéance -1 an	Nouveau Emprunt	Paiement	Reclass.	Échéance +1 an	Échéance -1 an
BH	3 000 000	5,24%	0	114095,411	-	114095,41	-	-	-
BT	3 000 000	TMM+2.25%	1 749 990	541 671	-	250 002	250 002	1 499 988	541 671
BH	231 210	5,29%	0	81 156	-	40 045	-	-	41 112
BT	7 000 000	8,50%	7 000 000	-	-	-	187 776	6 812 224	187 776
BT	1 200 000	-	1 200 000	-	-	-	32 196	1 167 804	32 196
BT	420 000	-	420 000	-	-	-	11 276	408 724	11 276
BT	715 000	8,20%	-	-	715 000	-	19 184	695 816	19 184
ATB	723 000	-	-	723 000	-	723 000	-	-	-
ATB	723 000	7,27%	-	-	-	-	-	-	-
UBCI	5 100 000	7,78%	-	-	5 100 000	-	1 360 000	3 740 000	1 360 000
			10 369 990	1 459 923	5 815 000	1 127 142	1 860 434	14 324 556	2 193 215

4.3. Provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)

30/06/2023

30/06/2022

31/12/2022

Provisions pour risques et charges	3 207 296	2 936 487	2 998 964
Provisions pour départ à la retraite	804 426	964 953	820 920
Total Provisions	4 011 722	3 901 440	3 819 884

4.4. Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)

30/06/2023

30/06/2022

31/12/2022

Fournisseurs ordinaires locaux	6 160 985	6 864 204	9 053 557
Fournisseurs étrangers	6 818 146	11 470 885	11 012 397
Fournisseurs d'immobilisations	1 790 079	-	528 877
Fournisseurs, retenue de garantie	50 993	14 044	14 044
Fournisseurs, factures non parvenues	5 319 166	3 168 257	6 074 098
Effets à payer	9 192 678	8 667 637	4 201 660
Total des fournisseurs et comptes rattachés	29 332 047	30 185 026	30 884 633

4.5. Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Rémunérations dues au personnel	1 506 118	1 371 117	1 852 157
Etat et collectivités locales	273 290	33 868	395 830
Actionnaires dividendes à payer	-	3 590 123	-
Créditeurs divers	829 892	713 559	662 963
Compte régularisation passif	5 284 605	3 256 791	3 286 838
Total des autres passifs	7 893 905	8 965 458	6 197 788

4.6. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Echéances à moins d'1 an BT	792 103	541 671	541 671
Echéance à moins d'1 an BH	41 112	437 307	195 252
Echéance à moins d'1 an ATB	-	-	723 000
Echéance à moins d'1 an UBCI	1 360 000	-	-
Financement de stock et préfinancement export	7 500 000	2 500 000	7 500 000
Financement en devise	24 863 523	21 601 614	23 697 353
Concours bancaires	14 042	1 213 794	3 159
Dettes de location financière à moins d'un an	-	12 844	-
Intérêts courus	83 255	71 905	86 794
Total	34 654 035	26 379 135	32 747 229

5. COMPTE DE RESULTAT

5.1. Produits d'exploitation :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Chiffre d'affaires local	71 296 764	62 621 524	126 995 215
Chiffre d'affaires export	22 179 291	19 652 712	34 452 791
Autres produits d'exploitation	847 607	697 944	1 775 012
Total des Produits d'exploitation	94 323 662	82 972 180	163 223 018

5.2. Variation de stocks des produits finis :

La variation de stocks des produits finis est passée d'un montant de 2 783 955 DT (Produit) au 30 Juin 2022 à un montant de 347 048 DT (Perte) au 30 Juin 2023.

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Variation de Stocks des Produits Finis	347 048	(2 783 955)	(4 685 469)
Total Variation de stocks des produits finis	347 048	(2 783 955)	(4 685 469)

5.3. Achats Consommés

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Achats matières premières	56 068 576	53 893 173	108 148 909
Achats emballages et autres matières consommables	12 933 674	13 434 659	24 280 054
Achats en transit	(946 497)	(4 573 902)	205 347
Variation de stocks	3 886 861	(6 027 797)	(9 162 751)
Variation de stocks en transit	946 497	4 573 902	(205 347)
Total des achats consommés	72 889 111	61 300 035	123 266 211

5.4. Autres achats :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Autres achats stockables	613 321	530 939	1 231 719
Achats non stockables	1 324 604	1 128 104	2 741 395
Total des autres achats	1 937 925	1 659 043	3 973 114

5.5. Charges de personnel :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Salaires et compléments de salaires	6 371 944	4 725 260	9 775 471
Charges sociales légales	1 069 837	851 002	1 682 384
Total des charges de personnel	7 441 782	5 576 262	11 457 855

5.6. Dotations aux amortissements et aux provisions :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dotations aux amortissements	1 985 277	1 466 699	3 201 065
Dotations aux provisions	282 335	786 794	1 226 237
Total	2 267 612	2 253 493	4 427 302
Reprises sur provisions	(839 316)	-	(560 808)
Total net des provisions	1 428 295	2 253 493	3 866 494

5.7. Autres charges d'exploitation :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Services extérieurs (1)	1 596 403	3 693 737	7 691 041
Autres services extérieurs (2)	7 525 586	7 668 426	14 537 042
Charge divers ordinaires	81 350	147 042	157 779
Impôts et taxes	382 983	431 348	668 231
Total des autres charges d'exploitation	9 586 322	11 940 553	23 054 093

(1) Les services extérieurs regroupent les charges suivantes :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Etudes et prestation de services	-	2 161 419	5 189 623
Sous-traitance et locations	320 175	300 489	627 905
Maintenance	788 626	820 654	1 326 450
Assurances	487 388	393 662	515 490
Etudes et recherches	214	17 513	31 573
Total	1 596 403	3 693 737	7 691 041

(2) Les autres services extérieurs regroupent les charges suivantes :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Frais Marketing	1 889 697	1 488 267	3 614 013
Publicité	1 891 333	2 190 166	3 481 839
Transport et frais de ventes	2 138 273	2 648 894	4 703 450
Personnel Intérimaires & honoraires	1 257 821	931 068	1 896 102
Voyages et déplacements	226 191	292 012	613 227
Autres services extérieurs	122 271	118 019	228 411
Total	7 525 586	7 668 426	14 537 042

5.8. Charges financières nettes :
Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Intérêts relatifs au crédit BT	486 887	246 262	694 367
Intérêts relatifs au crédit BH	1 858	32 671	40 509
Intérêts relatifs au crédit ATB	-	-	3 820
Autres intérêts	8 893	1 143	1 230
Perte/(Gain) de change net (1)	477 410	(120 377)	(8 632)
Intérêts sur crédits de gestion et autre frais financiers	2 113 605	1 234 597	2 809 450
Total	3 088 653	1 394 296	3 540 745

(1) Le détail de la différence de change se présente comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Pertes de changes latentes	36 990	1 765 940	2 142 688
Pertes de changes réalisées	939 358	310 577	1 083 536
Total pertes de change	976 348	2 076 517	3 226 224
Gains de changes latents	(139 377)	(1 674 345)	(2 076 993)
Gains de changes réalisés	(359 561)	(522 549)	(1 157 863)
Total des gains de change	(498 938)	(2 196 894)	(3 234 856)
Total différences de change	477 410	(120 377)	(8 632)

5.9. Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève au 30 juin 2023 à 220 111 DT. Ce montant comprend la contribution sociale solidaire instaurée par l'article 53 de la loi de finance 2018 qui s'élève à 2 412 DT

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Impôts sur les Bénéfices	217 699	413 317	371 673
Contribution Conjoncturelle	2 412	27 554	11 150
Total	220 111	440 871	382 823

6. ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

7.1. Eléments composant les liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés par les comptes de banques et établissement financiers assimilés ainsi que les comptes de caisse et les valeurs à l'encaissement.

En dinar tunisien (TND)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Placements	-	-	5 500 000
Liquidités et équivalents de liquidités	11 166 367	5 615 289	1 570 426
Concours Bancaires	(24 877 564)	(23 700 511)	(22 815 408)
Trésorerie	(13 711 197)	(18 085 223)	(15 744 982)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(13 711 197)	(18 085 223)	(15 744 982)

7.2. Méthode adoptée pour déterminer la composition des liquidités et équivalents de liquidités et effet de tout changement de méthode en la matière :

La méthode utilisée pour déterminer la composition de liquidités et équivalents de liquidités, est la méthode autorisée pour la détermination des liquidités et équivalents de liquidités.

7. NOTES COMPLEMENTAIRES.

7.1. Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'Administration du 01 Septembre 2023.

Nous n'avons pas identifié de situations ou évènements survenus après la date de clôture de la période close 30/06/2023 impliquant la modification de certains postes de l'actif ou du passif ou nécessitant une information complémentaire.

7.2. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les principaux actionnaires et dirigeants ainsi que les sociétés du Groupe Land'Or.

7.2.1. Transactions avec les parties liées :

La politique de fixation des prix adoptée entre les parties liées est conforme aux pratiques du marché

Produits réalisés par Land'Or avec les sociétés du Groupe

Le montant des ventes de marchandises par Land'Or à Land'Or Maroc s'élève au 30 juin 2023 à 172 807 DT (51 701 €).

Prestations facturées par les sociétés du groupe :

LFS a fourni à Land'Or courant le premier semestre 2023 des prestations logistiques s'élevant à 1.498.286 DT.

Garanties, sûretés réelles et cautions données

- Cautions solidaire au profit de Land'Or Food & Services (LFS) :

La société Land'Or s'est portée caution solidaire pour le remboursement de l'enveloppe de crédits de gestion de 550.000 DT en principal contracté par la société LFS, auprès de la Banque de Tunisie.

Le montant restant à rembourser au 30/06/2023 s'élève à 0 DT.

- Cautions solidaire au profit de Land'Or Maroc Industries (LMI) :

La société Land'Or s'est portée caution solidaire pour le remboursement du crédit à moyen terme contracté par Land'Or Maroc Industries auprès de la BERD pour un montant en principal de 114,99 Millions de Dirhams marocains soit l'équivalent de 35.974.622 DT.

Le montant restant à rembourser au 30/06/2023 s'élève à 35.974.622 DT.

7.2.2. Soldes avec les parties liées

En dinar tunisien (DT)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Créances			
Land'Or Maroc (1)	25 228 542	40 972 761	30 795 649
LFS	150 701	150 701	617 004
Land'Or Holding	8 680	-	8 680
LMI	1 543 436	364 391	1 522 962
Total créances	26 931 359	41 487 853	32 944 295
Avances			
Land'Or Maroc (2)	17 131	17 131	17 131
LAND'OR USA HOLDING (2)	97 054	97 054	97 054
Total avances	114 185	114 185	114 185
Dettes			
LFS	2 855 314	2 785 155	5 299 758
LMI	-	26 806	-
Land'Or Maroc	948 514	-	948 514
Total Dettes	3 803 828	2 785 155	6 248 272

(1) Solde provisionné à hauteur de 14.445.020 DT

(2) Solde intégralement provisionné

7.2.3. Obligations et engagements de la société LAND'OR envers les dirigeants

Durant le premier semestre 2023, Land'Or a alloué à la Direction Générale de la société une rémunération brute de 501.313 DT.

L'administrateur salarié est lié à la société par un contrat de travail avant la prise de ses fonctions d'administrateur, sa rémunération et les avantages lui revenant sont fixés par son contrat de travail.

Une estimation de départ à la retraite pour l'administrateur salarié et le Directeur Général de 392.240 DT est enregistrée dans la rubrique provision pour départ à la retraite (Note 4.3) conformément à la convention sectorielle.

Annexes

Annexe (1): Tableau d'Amortissement des Immobilisations Corporelles & Incorporelles

Annexe (2): Tableau de Résorption des Autres Actifs Non Courants

Annexe (3): Schéma des soldes intermédiaires de gestion

Annexe (4): Tableau des engagements Hors Bilan

Annexe (5): Tableau de mouvements des capitaux propres

Annexe (1)

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 30/06/2023

RUBRIQUE	VB AU 01/01/2023	ACQUISIT° 2023	VALEUR CESSION 2023	TRANSFERT 2023	VB AU 30/06/2023	AMORT. CUMUL. 2022	DOTATION 2023	REPRISE /CESSION 2023	TRANSFERT 2023	AMORT. CUMUL. 2023	VCN 2023
BATIMENT INDUSTRIEL	7 009 565	-	-	-	7 009 565	2 538 629	104 154	-	-	2 642 791	4 366 773
EQUIPEMENT DE BUREAU	323 567	3 554	-	-	327 122	237 679	7 657	-	-	245 338	81 785
IMMO. A STATUT JURIDIQUE PART.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
INST.G. AA CONST.	6 771 990	268 068	-	-	7 040 058	2 637 715	145 417	-	-	2 783 132	4 256 926
INSTAL. TECHNIQ.	5 818 730	39 731	-	7 000	5 865 461	3 295 458	115 793	-	-	3 411 250	2 454 210
MAT.DE TRANSP. DE PERS.	2 504 837	90 368	-	-	2 595 204	1 095 084	164 432	-	-	1 259 516	1 335 689
MAT.DE TRANSP.BIENS	2 260 565	-	-	-	2 260 565	471 605	164 103	-	-	635 708	1 624 857
MAT.INDUSTRIEL	35 285 965	-	-	747 412	36 033 377	13 148 315	791 472	-	-	13 939 778	22 093 599
MAT.INFORMATIQUE	1 937 227	23 206	-	-	1 960 433	1 275 863	72 220	-	-	1 348 083	612 350
OUTILLAGE INDUST.	3 954 233	27 561	-	6 916	3 988 709	1 760 975	114 965	-	-	1 875 940	2 112 770
TERRAIN NU	1 321 600	-	-	-	1 321 600	-	-	-	-	-	1 321 600
TERRAIN BATI	230 400	-	-	-	230 400	-	-	-	-	-	230 400
IMMOBILISATIONS CORP.EN COURS	3 408 010	6 788 537	-	(761 328)	9 435 218	-	-	-	-	-	9 435 218
Total	70 826 689	7 241 025	-	-	78 067 714	26 461 324	1 680 212	-	-	28 141 536	49 926 178

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 30/06/2023

RUBRIQUE	VB AU 01/01/2023	ACQUISIT° 2023	VALEUR CESSION 2023	TRANSFERT 2023	VB AU 30/06/2023	AMORT. CUMUL. 2022	DOTATION 2023	REPRISE /CESSION 2023	TRANSFERT 2023	AMORT. CUMUL. 2023	VCN 2023
LOGICIEL INFORMATIQUE	3 568 417	7 600	-	-	3 576 017	2 628 822	141 654	-	-	2 770 476	805 541
DEPOT DE MARQUE	591 962	141 276	-	-	733 238	212 391	85 609	-	-	298 001	435 237
IMMOBILISATIONS INCORP.EN COURS	228 476	6 273	-	-	234 749	-	-	-	-	0	234 749
Total	4 388 855	155 149	-	-	4 544 004	2 841 213	227 263	-	-	3 068 476	1 475 528

Annexe (2)

TABLEAU DE RESORPTION DES FRAIS PRELIMINAIRES AU 30/06/2023

RUBRIQUE	VB AU 01/01/2023	ACQUISIT° 2023	VALEUR CESSION 2023	TRANSFERT 2023	VB AU 30/06/2023	AMORT. CUMUL. 2022	DOTATION 2023	REPRISE /CESSION 2023	TRANSFERT 2023	AMORT. CUMUL. 2023	VCN 2023
FRAIS PRELIMINAIRES	2 542 939	-	-	-	2 542 939	2 542 939				2 542 939	-
CHARGES A REPARTIR	11 894 595	-	-	-	11 894 595	11 580 813	77 802	-	-	11 658 615	235 980
Total	14 437 534	-	-	-	14 437 534	14 123 752	77 802	-	-	14 201 554	235 980

Annexe (3)

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 30/06/2023

(Exprimé en dinars)

PRODUITS		CHARGES		SOLDES		2023	2022
(1) Ventes des Marchandises et autres produits d'exploitation	-	Coût d'achat des marchandises vendues	.	<i>Marge Commerciale</i>	-		-
(2) Revenus et autres produits d'exploitation	94 323 662						
Production stockée	-	(stockage de production)	347 048				
Production Immobilisée							
Total	94 323 662	Total	347 048	Production	93 976 614	85 756 135	
. (2) Production	93 976 614	Achats consommés	74 827 036	<i>Marge sur coût matières</i>	19 149 578	22 797 057	
. (1) Marge Commerciale	-	(1) et (2) Autres charges externes	9 203 341				
. (2) Marge sur coût matière	19 149 578						
. Subvention d'exploitation							
Total	19 149 578	Total	9 203 341	<i>Valeur Ajoutée Brute (1) et (2)</i>	9 946 237	11 287 852	
. Valeur Ajoutée Brute	9 946 237	Impôts et taxes	382 982				
		Charges de personnel	7 441 782	<i>Excédent Brut ou Insuffisance</i>			
		Total	7 824 762	<i>D'exploitation</i>	2 121 475	5 280 242	
. Excédent brut d'exploitation	2 121 475	ou Insuffisance brute d'exploitation					
Autres produits ordinaires	192 415	Autres charges ordinaires	-				
Produits financiers	12 679	Charges financières	3 088 653				
Transferts et reprises de charges	-	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	1 428 295				
		Impôt sur le résultat ordinaire	220 111	<i>Résultat des Activités Ordinaires</i>			
Total	2 326 569	Total	4 737 059	<i>(néгатif)</i>	(2 410 489)	1 411 528	
. Résultat positif des Activités ordinaires	-	Résultat négatif des activités ordinaires	(2 410 489)				
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-				
Effets positif des modifications comptables	-	Effet négatif des modifications comptables	-				
		impôt sur les éléments extraordinaires et sur les modifications comptables	-	<i>Résultat Net après Modifications</i>			
Total	-	Total	(2 410 489)	<i>Comptables</i>	(2 410 489)	1 411 528	

Annexe (4)

TABLEAU DE ENGAGEMENTS HORS BILAN

1- ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Exprimé en Dinars)

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Associés	Provisions	Observations
1- Engagements donnés							
1-a Garanties personnelles							
Cautionnement	550 000						Caution solidaire LFS
Cautionnement	35 974 622	BERD	-				Caution solidaire et personnelle de Land'Or au profil Land'Or Maroc Industries
Aval	-						
Autres garanties	-						
1-b Garanties réelles							
Hypothèque	11 376 659	BT					en 1er rang lot de terrain SELMA II
	-	STB					
	5 100 000	UBCI					en rang utile lot de terrain SELMA II
	41 112	BH					en rang utile lot de terrain SELMA II
	-	ATIJJARI BANK					
	-	BTK					
Nantissement	11 376 659	BT					en 1er rang Fond de commerce et matériel
	-	STB					
	5 100 000	UBCI					en rang utile Fond de commerce et matériel
	41 112	BH					en rang utile Fond de commerce et matériel
	-	ATIJJARI BANK					
	-	BTK					
1-c Effets escomptés non échues							
1-d Créances à l'exportation							
1-e Abandon de créances							
1-f Prime de remboursement obligations non convertibles							
Total	69 560 163						
2- Engagements reçus							
2-a Garanties personnelles							
Cautionnement							
Aval							
Autres garanties							
2-b Garanties réelles							
Hypothèque							
Nantissement							
2-c Effets escomptés non échues	1 673 684	bt					
2-c Effets escomptés non échues	878 996	UIB					
2-d Créances à l'exportation (Lettre de crédit)							
2-e Abandon de créances							
Total	2 552 681						
3- Engagements réciproques							
Loyer de leasing	-						
Crédit consenti non encore versé							
Avals et Cautions	2 551 717						
Crédit documentaire	3 073 200						
Refinancement							
Factures visées	-						
Personnel congés à payer supérieurs à ceux prévus par la convention collective	-						
Total	5 624 917						

2- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

POSTES CONCERNES	ALEUR COMPTABLES DES BIENS DONNES EN GARANT	PROVISIONS
Emprunt Obligataire		
Emprunt d'investissement		
Emprunt courant de gestion		
Autres		

Annexe (5)

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

En Dinars	Capital Social	Réserves & Primes liées au Capital	Autres Capitaux Propres	Résultats reportés	Résultat de l'Exercice	Total des capitaux propres
Soldes au 31/12/2021 avant affectation	11 226 376	47 305 573	3 354 122	5 399 973	7 733 201	75 019 244
Affectation et imputations (AGO 28/06/2022)		656 659		7 076 542	(7 733 201)	-
Augmentation de capital (AGE 19/11/2021)	2 557 909	20 463 272				23 021 181
Distribution des Dividendes (AGO 28/06/2022)				(3 592 440)		(3 592 440)
Subvention d'investissement			(50 342)			(50 342)
Résultat de l'exercice 31/12/2022					(741 057)	(741 057)
Soldes au 31/12/2022 avant affectation	13 784 285	68 425 504	3 303 780	8 884 074	-	93 656 586
Affectation et imputations		356 492		(1 097 549)	741 057	-
Rachat d'actions propres	(27 829)	(172 072)				(199 901)
Distribution des Dividendes (AGO 28/06/2023)						-
Subvention d'investissement			(25 171)			(25 171)
Résultat de la période 30/06/2023					(2 410 489)	(2 410 489)
Soldes au 30/06/2023 avant affectation	13 756 456	68 609 924	3 278 609	7 786 525	(2 410 489)	91 021 025

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2023

TUNIS, le 06 septembre 2023

Messieurs les Actionnaires de la Société
Land'Or S.A.
Bir Jedid, 2054-Khelidia

Introduction

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société LAND'OR SA (« Société » ou « Land'Or ») portant sur la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres positifs de 91.021.025 DT y compris le résultat net déficitaire de la période de 2.410.489 DT.

La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et sur la base des éléments disponibles à cette date. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société LAND'OR SA au 30 juin 2023 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

A.M.C Ernst & Young
Fehmi Laourine
Associé

Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F
Ahmed Sahnoun
Associé

FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints, du FONDS COMMUN DE PLACEMENT « FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2022 ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **13 631 786,161 DT** et une valeur liquidative égale à **3^D,052** par part.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du FONDS COMMUN DE PLACEMENT « FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE » arrêtée au 31 Décembre 2022, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement « FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphes d'observations

- Nous estimons utile d'attirer votre attention que les emplois des liquidités et de quasi-liquidités représentent 20,25% de l'actif total au 31 décembre 2022, ce taux d'emploi est en dépassement du taux maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 5.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées à la suite des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement « FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement « FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement « FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE ».

Responsabilités de l'auditeur

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gestionnaire. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptible d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.

Tunis, le 29 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes:
Cabinet MS Louzir - Membre de DTTL
Jaouhar Ben Zid

**Bilan Arrêté au 31 Décembre
2022(Exprimé en DinarTunisien)**

		Solde arrêté au	
	Notes	31-déc.-2022	31-déc.-2021
ACTIF			
AC1- Portefeuille titres		10 884 149,729	9 511 267,533
a Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	1	9 014 506,408	7 992 752,112
b Obligations et valeurs assimilées	2	1 869 643,321	1 518 515,421
AC2- Placements monétaires et disponibilités		2 767 262,648	2 407 354,002
a Placements monétaires	3	2 104 781,696	1 805 432,066
b Disponibilités	4	662 480,952	601 921,936
AC3- Créances d'exploitation	5	11 492,266	8 376,433
Créances d'exploitation		11 492,266	8 376,433
TOTAL ACTIF		13 662 904,643	11 926 997,968
PASSIF			
PA1- OPERATEURS CREDITEURS		19 098,668	22 963,565
Opérateurs créditeurs	6	19 098,668	22 963,565
PA2- AUTRES CREDITEURS DIVERS		12 019,814	10 976,729
Autres créditeurs divers	7	12 019,814	10 976,729
TOTAL PASSIF		31 118,482	33 940,294
CP1 Capital		13 106 707,156	11 478 759,263
CP1- a Capital	8	13 106 707,156	11 478 759,263
CP2- Somme distribuables	9	525 079,005	414 298,411
CP2-a Résultat distribuable de l'exercice		487 047,695	408 255,612
CP2-b Régul. Résultat distribuable de l'exercice		38 031,310	6 042,799
TOTAL ACTIF NET		13 631 786,161	11 893 057,674
Total ACTIF NET ET PASSIF		13 662 904,643	11 926 997,968

ETAT DE RESULTAT
Période du : 01/01/2022 au
31/12/2022(Exprimé en Dinar
Tunisien)

	Note s	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
a Dividendes		383 503,755	329 714,382
b Revenus des obligations et valeurs assimilées		144 108,831	134 775,312
PR 1-Revenus du portefeuille titres	10	527 612,586	464 489,694
PR 2-Revenus des Placements monétaires	11	175 501,610	147 651,162
Total des revenus de placements		703 114,196	612 140,856
CH1 Charges de gestion des placements	12	-193 021,555	-184 079,948
REVENU NET DES PLACEMENTS		510 092,641	428 060,908
CH2-a Autres charges d'exploitation	13	-23 044,946	-19 805,296
Résultat d'exploitation		487 047,695	408 255,612
PR4-a Régularisation du résultat d'exploitation		38 031,310	6 042,799
Sommes Distribuable de l'exercice		525 079,005	414 298,411
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-38 031,310	-6 042,799
Variation des +/- values potentielles sur titres		-272 199,396	228 967,591
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		24 576,947	48 360,226
Frais de négociation de titres		-3 329,484	-5 826,511
Résultat Net de l'exercice		236 095,762	679 756,918

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du : 01/01/2022 au 31/12/2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	DU 01/01/2022 AU 31/12/2022	DU 01/01/2021 AU 31/12/2021
AN 1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	236 095,762	679 756,918
a Résultat d'exploitation	487 047,695	408 255,612
b Variation des +/- values potentielles sur titres	-272 199,396	228 967,591
c Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	24 576,947	48 360,226
d Frais de négociation de titres	-3 329,484	-5 826,511
AN 2-Distribution de dividendes	0,000	0,000
AN 3-Transactions sur le capital	1 502 632,725	-1 309 527,882
a Souscriptions	1 623 896,256	476 626,779
Capital	540 064,378	158 012,866
Régularisation des sommes non distribuables	737 929,054	230 677,968
Régularisation des sommes distribuables	345 902,824	87 935,945
b Rachats	-121 263,531	-1 786 154,661
Capital	-40 070,071	-631 623,476
Régularisation des sommes non distribuables	-54 976,750	-855 304,792
Régularisation des sommes distribuables	-26 216,710	-299 226,393
Droits de sortie	0,000	0,000
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 738 728,487	-629 770,964
AN 4-Actif net		
A - en début d'exercice	11 893 057,674	12 522 828,638
B - en fin d'exercice	13 631 786,161	11 893 057,674
AN 5-Nombre de parts		
A - en début d'exercice	3 967 231,840	4 440 842,450
B - en fin d'exercice	4 467 226,147	3 967 231,840
VALEUR LIQUIDATIVE	3,052	2,998
TAUX DE RENDEMENT	1,80%	6,31%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
31 DECEMBRE 2022**

I. PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE :

FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par la loi n° 2001-83 du 24-Juillet-2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif (OPC), et ayant obtenu l'agrément du Conseil de Marché Financier le 09/03/2005, sous le N° 09-2005.

Le fonds a été constitué le 29 Juillet 2005. Sa durée de vie est de 50 ans à compter de sa date de constitution.

Depuis le 06 avril 2010, le FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE est identifié fiscalement par le matricule fiscal n° 1144077/B/N/N/000.

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 100 000 parts de 1DT chacune, et souscrit en totalité par Assurances MAGHREBIA.

FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE est un fonds de capitalisation, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

Le dépositaire de ce fonds est L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES –UIB, sa gestion est assurée par l'UNION FINANCIERE.

FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE a été destiné à être exclusivement un support à des contrats d'assurance vie en unité de compte ASSURANCES MAGHREBIA VIE. À la suite de la décision du CMF n° 07-2009 du 25 Mars 2009 l'UNION FINANCIERE a obtenu l'agrément pour la distribution des parts de ce fonds en tant que produit de placement financier classique.

En date du 25 mars 2021, le « FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE » a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier pour le changement du dépositaire du fonds désignant l'ARAB TUNISIAN BANK en tant que nouveau dépositaire en remplacement de l'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES et aussi l'agrément pour l'ajout de « Assurances MAGHREBIA Vie » en tant que nouveau distributeur des parts de « FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE ».

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les comptes de FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE sont tenus conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables relatives aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) telles que fixées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers comprennent :

- Le bilan,
- L'état des résultats,
- L'état de variation de l'actif net,
- Les notes aux états financiers.

2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE :

La comptabilité de FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE est tenue à partir du 01/01/2009 au moyen du logiciel MEGARA-MUTUAL FUNDS, en remplacement du logiciel IDEE – SICAV.

Avec ce logiciel, les mouvements de souscription et de rachat du capital effectués au cours de l'exercice sont comptabilisés à la valeur nominale, alors qu'ils étaient auparavant enregistrés à la valeur liquidative arrêtée à la clôture de l'exercice précédent.

Ce logiciel ne permet pas ainsi de défalquer le capital de début d'exercice et la quote-part dans les sommes non distribuables de l'exercice en cours.

Le système en place permet l'édition des documents suivants :

- Journal des écritures comptables ;
- Grand-livre des comptes ;
- Balance générale ;
- Etats financiers.

3. EXERCICE SOCIAL :

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

4. UNITE MONETAIRE :

Les comptes de FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE sont libellés en Dinar Tunisien.

5. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

5.1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

- Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.
- Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat, à mesure qu'ils sont courus.

5.2. EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

- Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres OPCVM. Ils sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

- La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours moyen pondéré à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente. Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

- La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres OPCVM correspond à la valeur liquidative à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.

- L'identification et la valeur des titres ainsi évalués, sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

5.3. EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

- Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Le fonds détient la ligne de BTA « Juillet 2032 » valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souverains.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

5.4. CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements, à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

5.5. Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

I. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

1. ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de L'Actif Net
Actions et droits rattachés			6 710 092,869	8 580 976,812	62,95%
TN0003400058	AMEN BANK	8 928	235 753,479	232 476,192	1,71%
TN0007830011	ASSUR MAGHREBIA	20 678	1 248 869,900	1 158 836,476	8,50%
TNDKJ8O68X1	ASSURANCES MAGHREBIA VIE AA	39 474	240 001,920	244 738,800	1,80%
TNMSXIDXJE0	ASSURANCES MAGHREBIA VIE NS	78 948	480 003,840	480 003,840	3,52%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	20 782	480 605,842	768 372,886	5,64%
TN0001800457	BIAT	11 689	518 501,030	1 032 232,212	7,57%
TN0002200053	BT	15 182	69 686,354	78 536,486	0,58%
TN0007550015	CITY CARS	3 938	38 108,207	42 136,600	0,31%
TN0007670011	DELICE HOLDING	29 108	390 741,963	374 183,340	2,74%
TN0007410012	ENNAKL AUTOMOBILES	27 385	345 584,413	343 407,900	2,52%
TN0007570013	EURO-CYCLES	21 170	374 981,470	538 120,230	3,95%
TN0007530017	ONE TECH HOLDING (AA)	108 715	607 998,147	753 503,665	5,53%
TN0005700018	PGH	54 542	403 097,564	478 878,760	3,51%
TN0007610017	SAH	55 055	386 344,210	500 064,565	3,67%
TN0001100254	SFBT	76 702	540 391,432	1 032 715,728	7,58%
TN0007440019	TELNET HOLDING	1 984	18 530,627	15 167,680	0,11%
TN0003900107	UIB	21 326	330 892,471	507 601,452	3,72%
Titres OPCVM			427 856,994	433 529,596	3,18%
TNEEIQKVLG38	TUNISO EMIRATIE SICAV	523	50 040,117	55 491,346	0,41%
TNBICIOE13Y6	FCP SMART EQUILIBRE OBLIG	3515	377 816,877	378 038,250	2,77%
Total			7 137 949,863	9 014 506,408	66,13%

2. OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES :

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de L'Actif net
	Emprunts des sociétés		1 388 000,000	1 455 907,669	10,68%
TN0004700803	ATL 2019-1	5 000	200 000,000	201 322,082	1,48%
TN0004700712	ATL SUBORDONNE 2017	1 500	60 000,000	60 799,956	0,45%
TN0003100773	BNA SUBORDONNE 2018-1	1 200	72 000,000	73 931,573	0,54%
TN0004201455	CIL 2018-1	1 000	40 000,000	43 243,310	0,32%
TN0007310410	HL 2017-2	500	20 000,000	20 602,192	0,15%
TN0007310501	HL 2018-02	2 000	160 000,000	172 501,917	1,27%
TN0002102085	TL SUBORDONNÉ 2018	1 500	120 000,000	130 097,096	0,95%
TNYJL6N2AEP6	TLF 2022-1	4 000	400 000,000	422 556,055	3,10%
TN0002102127	TUNISIE LEASG&FACTORING 2019-1	3 200	256 000,000	268 276,217	1,97%
TN0002102010	TUNISIE LEASING 2018-1	1 000	60 000,000	62 577,271	0,46%
	Emprunts d'Etat		399 225,000	413 735,652	3,04%
TN0008000663	BTA 7.5% JUILLET 2032	150	129 225,000	134 330,281	0,99%
TNI9EO2MTU05	ENAT2 2022 C 9.60%	1700	170 000,000	177 153,973	1,30%
TN4A4WPDZOC	ENAT3 2022 C 9.60%	1 000	100 000,000	102 251,398	0,75%
	TOTAL		1 787 225,000	1 869 643,321	13,72%

Le coût d'acquisition du portefeuille titres s'élève au 31 Décembre 2022 à 8 925 174,863 DT contre 7 298 849,171 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 626 325,692 DT.

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

Acquisition	Coût d'Acquisition
Action	1 416 642,460
Titres OPCVM	121 202,185
Emprunts des sociétés	400 000,000
Emprunts d'Etat et BTA	270 000,000
TOTAL	2 207 844,645

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

Sorties	Coût d'Acquisition	Prix de cession	Remboursement	Plus ou moins-values réalisées
Action	243 518,953	268 095,900	-	24 576,947
Titres OPCVM	-	-	-	-
Emprunts des Sociétés	338 000,000	-	338 000,000	-
Emprunts d'Etat et BTA	-	-	-	-
TOTAL	581 518,953	268 095,900	338 000,000	24 576,947

3. PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 2 104 781,696 DT soit 15,44% de l'actif net et se détaille comme suit :

Désignation	Echéance	Nombre de jours	Taux	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de l'actif Net
PL 8.27% AB 32J 30-01-2023 D (*)	30/01/2023	32	8,27%	1 200 000,000	1 200 827,000	8,81%
PAT 90J0.200MDT STB 09-02-2023	09/02/2023	90	9,33%	200 000,000	202 085,830	1,48%
PAT 90J0.700MDT STB 19-03-2023	19/03/2023	90	9,37%	700 000,000	701 868,866	5,15%
Total				2 100 000,000	2 104 781,696	15,44%

(*) Créances sur opérations de prise en pension livrée portant sur 1 128 titres BTA 7,2% Février 2027.

4. DISPONIBILITES

Les disponibilités du FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE en banque s'élèvent au 31/12/2022 à 662 480,952 DT, soit 4,86% de l'actif net.

En prenant en considération les intérêts à recevoir sur les dépôts bancaires totalisant 11 492,266 DT et en déduisant les dettes à court terme pour 31 118,482 DT, le taux d'emploi en disponibilités est ramené à 4,72% de l'actif net.

5. CREANCES D'EXPLOTATION

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 11 492,266 DT contre 8 376,433 DT au 31/12/2021 et correspond aux intérêts courus sur les avoirs bancaires pour un montant de 11 492,266 DT.

6. OPERATEURS CREDITEURS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 19 098,668 DT Contre 22 963,565 DT au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Gestionnaire	14 850,299	15 716,249
Dépositaire	4 248,369	7 247,316
TOTAL	19 098,668	22 963,565

7. AUTRES CREDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 12 019,814 DT Contre 10 976,729 DT au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Conseil du marché financier (CMF)	1 137,394	1 203,631
CAC	8 528,201	7 829,378
Publication	200,000	200,000
Etat	2 154,219	1 743,720
TOTAL	12 019,814	10 976,729

8. NOTE SUR LE CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

Capital Au 31/12/2021

Montant	11 478 759,263
Nombre des parts	3 967 231,840
Nombre des porteurs de parts	7

Souscriptions Réalisées

Montant	540 064,378
Nombre des parts	540 064,378
Nombre des porteurs des parts entrants	0

Rachats Réalisés

Montant	40 070,071
Nombre des parts	40 070,071
Nombre des porteurs des parts sortants	0

Capital Au 31/12/2022

Montant (2)	11 978 753,570
Nombre des parts (1)	4 467 226,147
Nombre des porteurs des parts	7

(1) Il est à noter que les souscriptions et rachats peuvent être effectués en fraction de parts : millièmes de parts. Les dispositions du fonds réglant l'émission et le rachat de parts s'appliquent aux fractions de parts.

(2) Il s'agit de la valeur du capital avant capitalisation du résultat antérieur et prise en compte des sommes non distribuables de l'exercice. Compte tenu de ces éléments, le capital s'établit à 13 106 707,156 DT détaillé comme suit :

(2)	11 978 753,570
Résultat 2021 capitalisé	414 298,411
Régularisation du résultat 2021 capitalisé	281 654,804
Variation des différences d'estimation	- 272 199,396
Plus ou moins-valeur réalisée sur cession des titres	24 576,947
Régularisation des sommes non distribuables	682 952,304
Frais de négociation des titres	- 3 329,484
Capital au 31/12/2022	13 106 707,156

9. SOMMES DISTRIBUABLES :

Les sommes distribuables de l'exercice correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Les sommes distribuables des exercices antérieurs sont capitalisées, étant donné que FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE est un fonds de capitalisation.

Le solde de ce poste totalise au 31 Décembre 2022 un montant de 525 079,005 DT contre 414 298,411 DT au 31 Décembre 2021.

Il se détaille ainsi :

Désignation	2 022	2 021
Résultat Distribuable de l'exercice	487 047,695	408 255,612
Régularisations du résultat distribuable de l'exercice	38 031,310	6 042,799
Sommes Distribuables des exercices antérieures	-	-
Sommes Distribuables	525 079,005	414 298,411

10. LES REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille titres totalisent au 31/12/2022 un montant de 527 612,586 DT contre 464 489,694 DT au 31/12/2021, ils se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Dividendes	383 503,755	329 714,382
Revenus des BTA	4 191,781	4 191,781
Revenus des obligations de sociétés	139 917,050	130 583,531
TOTAL	527 612,586	464 489,694

11. LES REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 175 501,610 DT contre 147 651,162 DT au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

LIBELLE	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus des avoirs bancaires	61 953,885	59 891,849
Revenus des Certificats de Dépôt	-	801,724
Revenus des Placements à Termes	4 781,696	5 432,066
Revenus des Prise en Pension livrée	108 766,029	81 525,523
TOTAL	175 501,610	147 651,162

12. CHARGES DE GESTION DE PLACEMENTS

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux conventions de dépôt et de gestion conclues par FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE.

Le total de ces charges s'élève au 31/12/2022 à 193 021,555 DT contre 184 079,948 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	163 162,898	152 444,883
Rémunération du dépositaire	29 858,657	31 635,065
TOTAL	193 021,555	184 079,948

13. AUTRES CHARGES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 23 044,946 DT contre 19 805,296 DT au 31/12/2021 ; il se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Redevance CMF	12 496,435	11 675,400
Publicité et Publication	370,069	200,000
Commissions bancaires	30,344	20,636
Impôts et taxes	9,600	8,400
Honoraires du CAC	10 138,498	7 900,860
TOTAL	23 044,946	19 805,296

II. AUTRES INFORMATIONS :

1. DONNEES PAR PARTS ET RATIOS PERTINENTS

Données par part	2022	2021	2020	2019	2018
Revenus des placements	0,157	0,154	0,092	0,153	0,124
Charge de gestion des placements	- 0,043	-0,046	-0,036	-0,045	-0,046
Revenu net des placements	0,114	0,108	0,056	0,108	0,078
Autres charges d'exploitation	- 0,005	-0,005	-0,004	-0,005	-0,005
Résultat d'exploitation	0,109	0,103	0,052	0,103	0,073
Régularisation du résultat d'exploitation	0,009	0,002	0,01	-0,002	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0,118	0,104	0,062	0,101	0,073
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	- 0,061	0,058	-0,072	-0,027	0,045
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0,006	0,012	0,025	-0,103	0,05
Frais de négociation des titres	- 0,001	-0,001	-0,001	-0,002	-0,001
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation	- 0,056	0,068	-0,048	-0,132	0,094
Résultat Net de l'exercice	0,053	0,171	0,004	-0,029	0,167
Droits d'entrée	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	- 0,056	0,068	-0,048	-0,132	0,094
Régularisation du résultat non distribuable	-0,008	0,006	-0,01	0,003	0,004
Sommes non distribuables	- 0,064	0,074	-0,058	-0,129	0,098
Valeur Liquidative	3,052	2,998	2,82	2,816	2,844

Ratios de gestion des placements	2022	2021	2020	2019	2018
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,55%	1,58%	1,56%	1,58%	1,58%
Autres charges d'exploitation/ actif net moyen	0,18%	0,17%	0,18%	0,18%	0,18%
Résultat distribuable de l'exercice/actif net moyen	3,90%	3,50%	2,26%	3,64%	2,51%
Actif net moyen	12 490 211,374	11 658 136,639	10 277 277,648	10 860 871,959	11 235 918,381

2. REMUNERATION DU GESTIONNAIRE ET DU DEPOSITAIRE :

2.1 REMUNERATION DU GESTIONNAIRE

L'UNION FINANCIERE assure la gestion du fonds FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE, moyennant une commission de gestion de 1,1% HT calculée hebdomadairement, sur la base de l'actif net. Le paiement de la commission est devenu mensuel à partir du mois de mai 2014.

2.2 REMUNERATION DU DEPOSITAIRE

L'ATB en tant que dépositaire du FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE perçoit une commission globale hors taxes égale à 0,1% par an de l'actif net du FCP avec un minimum de 5 000 DT HT et un maximum de 25 000 DT HT paran.

FCP MAGHREBIA MODERE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints, du FONDS COMMUN DE PLACEMENT « FCP MAGHREBIA MODERE », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2022 ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **12 056 748,667 DT** et une valeur liquidative égale à **2^D,746** par part.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du FONDS COMMUN DE PLACEMENT « FCP MAGHREBIA MODERE » arrêtée au 31 Décembre 2022, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement « FCP MAGHREBIA MODERE » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphes d'observations

- Nous estimons utile d'attirer votre attention que les emplois des liquidités et de quasi-liquidités représentent 20,31% de l'actif total au 31 décembre 2022, ce taux d'emploi est en dépassement du taux maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 5.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement « FCP MAGHREBIA MODERE » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement « FCP MAGHREBIA MODERE » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement « FCP MAGHREBIA MODERE ».

Responsabilités de l'auditeur

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons-en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptible d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.

Tunis, le 29 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes :

Cabinet MS Louzir - Membre de DTTL

Jaouhar Ben Zid

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2022
(Exprimé en Dinar)

		Solde arrêté au	
	Notes	31 Déc. 2022	31 Déc. 2021
ACTIF			
AC1 PORTEFEUILLE TITRES		9 619 221,545	8 713 835,388
a Actions, valeur assimilée et droits rattachés	1	7 003 630,573	5 987 986,906
b Obligations et valeurs assimilées	2	2 615 590,972	2 725 848,482
AC2 PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		2 454 836,521	2 205 148,820
a Placements monétaires	3	1 803 402,883	1 604 787,009
b Disponibilités	4	651 433,638	600 361,811
AC3 CREANCES D'EXPLOITATION	5	10 796,428	9 615,143
Autres créances d'exploitation		10 796,428	9 615,143
TOTAL ACTIF		12 084 854,494	10 928 599,351
PASSIF			
PA1 OPERATEURS CREDITEURS		16 861,910	21 247,808
Operateurs créditeurs	6	16 861,910	21 247,808
PA2 AUTRES CREDITEURS DIVERS		11 243,917	10 532,514
Autres créditeurs divers	7	11 243,917	10 532,514
TOTAL PASSIF		28 105,827	31 780,322
CP1 CAPITAL		11 577 473,812	10 492 889,783
CP1-a capital	8	11 577 473,812	10 492 889,783
CP2 SOMMES DISTRIBUABLES	9	479 274,855	403 929,246
CP2-a Résultat distribuable de l'exercice		443 544,029	406 716,838
CP2-b Régul résultat distribuable de l'exercice		35 730,826	-2 787,592
TOTAL ACTIF NET		12 056 748,667	10 896 819,029
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		12 084 854,494	10 928 599,351

ETAT DE RESULTAT
Période du : 01/01/2022 au 31/12/2022
(Exprimé en Dinar)

	Notes	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
a Dividendes		291 643,516	264 235,925
b Revenus des obligations et valeur assimilées		187 213,174	191 856,698
PR1 Revenus du portefeuille-titres	10	478 856,690	456 092,623
PR2 Revenus des placements monétaires	11	156 764,327	140 183,364
Total des revenus de placements		635 621,017	596 275,987
CH1 Charges de gestion des placements	12	170 824,728	170 735,628
Revenus nets des placements		464 796,289	425 540,359
CH2-a Autres charges d'exploitation	13	21 252,260	18 823,521
Résultat d'exploitation		443 544,029	406 716,838
PR4-A Régularisation du résultat d'exploitation		35 730,826	-2 787,592
Sommes capitalisables de l'exercice		479 274,855	403 929,246
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-35 730,826	2 787,592
Variation des +/- values potentielles sur titres		-238 570,811	209 046,191
Variation des +/- values réalise sur cession titres		26 249,406	20 271,274
Frais de négociation des titres		-3 252,220	-4 741,208
Résultat net de l'exercice		227 970,404	631 293,095

Etat de variation de l'actif net
Période du : 01/01/2022 au 31/12/2022
(Exprimé en Dinar)

	Notes	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
AN 1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		227 970,404	631 293,095
a Résultat d'exploitation		443 544,029	406 716,838
b Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-238 570,811	209 046,191
c Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		26 249,406	20 271,274
d Frais de négociation de titres		-3 252,220	-4 741,208
AN 2-Distribution de dividendes		0,000	0,000
AN 3-Transactions sur le capital		931 959,234	-1 040 167,101
a Souscriptions		1 003 885,143	274 763,933
Capital (souscription)		368 125,673	102 521,895
Régularisation des sommes non distribuables (S)		385 261,707	114 533,970
Régularisation des sommes distribuables (S)		250 497,763	57 708,068
b Rachats		-71 925,909	-1 314 931,034
Capital (rachat)		-26 555,353	-514 535,913
Régularisation des sommes non distribuables (R)		-28 352,956	-542 466,358
Régularisation des sommes distribuables (R)		-17 017,600	-257 928,763
Droits de sortie		0,000	0,000
Variation de l'actif net		1 159 929,638	-408 874,006
AN 4-Actif net			
A- En début de l'exercice		10 896 819,029	11 305 693,035
B- En fin de l'exercice		12 056 748,667	10 896 819,029
AN 5-Nombre de parts			
A- En début de l'exercice		4 049 352,778	4 461 366,796
B- En fin de l'exercice		4 390 923,098	4 049 352,778
Valeur liquidative		2,746	2,691
Taux de rendement		2,04%	6,20%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
31 DECEMBRE 2022

I. PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT FCP MAGHREBIA MODERE :

FCP MAGHREBIA MODERE est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par la loi n° 2001-83 du 24-Juillet-2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif (OPC) et ayant obtenu l'agrément du Conseil de Marché Financier le 09/03/2005, sous le N°08-2005, le fonds a été constitué le 29 juillet 2005, sa durée de vie est de 50 ans à compter de sa date de constitution.

Depuis le 06 avril 2010, le FCP MAGHREBIA MODERE est identifié fiscalement par le matricule fiscal n° 1144068/A/N/N/000.

Le capital initial s'élève 100 000 DT divisé en 100 000 parts de 1DT chacune, et souscrit en totalité par Assurances MAGHREBIA.

FCP MAGHREBIA MODERE est un fonds de capitalisation, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

Le dépositaire initial de ce fonds est L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES –UIB, sa gestion est assurée par l'UNION FINANCIERE.

FCP MAGHREBIA MODERE a été destiné à être exclusivement un support à des contrats d'assurance vie en unité de compte ASSURANCES MAGHREBIA VIE. Suite à la décision du CMF n° 07-2009 du 25 Mars 2009 l'UNION FINANCIERE a obtenu l'agrément pour la distribution des parts de ce fonds en tant que produit de placement financier classique.

En date du 25 mars 2021, le « FCP MAGHREBIA MODERE » a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier pour le changement du dépositaire du fonds désignant l'ARAB TUNISIAN BANK en tant que nouveau dépositaire en remplacement de l'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES et aussi l'agrément pour l'ajout de « Assurances MAGHREBIA Vie » en tant que nouveau distributeur des parts de « FCP MAGHREBIA MODERE ».

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les comptes de FCP MAGHREBIA MODERE sont tenus conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables relatives aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) telles que fixées par l'arrêté du ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers comprennent :

- Le bilan,
- L'état des résultats,
- L'état de variation de l'actif net,
- Les notes aux états financiers.

2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE :

La comptabilité de FCP MAGHREBIA MODERE est tenue à partir de 01/01/2009 au moyen du logiciel MEGARA-MUTUAL FUNDS, en remplacement du logiciel IDEE-SICAV.

Avec ce logiciel, les mouvements de souscription et de rachat du capital effectués au cours de l'exercice sont comptabilisés à la valeur nominale, alors qu'ils étaient auparavant enregistrés à la valeur liquidative arrêtée à la clôture de l'exercice précédent.

Ce logiciel ne permet pas ainsi de défalquer le capital de début d'exercice et la quote-part dans les sommes non distribuables de l'exercice en cours.

Le système en place permet l'édition des documents suivants :

- Journal des écritures comptables ;
- Grand-livre des comptes ;
- Balance générale ;
- Etats financiers.

3. EXERCICE SOCIAL :

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

4. UNITE MONETAIRE :

Les comptes de FCP MAGHREBIA MODERE sont libellés en Dinar Tunisien.

5. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

5.1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat, à mesure qu'ils sont courus.

5.2. EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres OPCVM. Ils sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au Cours Moyen Pondéré à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres OPCVM correspond à la valeur liquidative à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués, sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

5.3. EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Le fonds détient les lignes de BTA « Juillet 2032 », BTA « Mars 2033 » et BTA « Décembre 2028 » valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souverains.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

5.4. CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements, à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

5.5. Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

II. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

1. ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre de Titres	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2022	En % de l'actif net
Actions et droits rattachés					
TN0003400058	AMEN BANK	2 760	71 396,383	71 867,640	0,60%
TN0007830011	ASSUR MAGHREBIA	16 654	1 013 402,370	933 323,468	7,74%
TNDKJ8O68X1	ASSURANCES MAGHREBIA VIE AA	39 474	240 001,920	244 738,800	2,03%
TNMSXIDXJE0	ASSURANCES MAGHREBIA VIE NS	78 948	480 003,840	480 003,840	3,98%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	15 483	413 272,092	572 452,959	4,75%
TN0001800457	BIAT	9 319	411 780,540	822 942,252	6,83%
TN0007550015	CITY CARS	2 347	22 425,364	25 112,900	0,21%
TN0007670011	DELICE HOLDING	22 952	314 812,125	295 047,960	2,45%
TN0007410012	ENNAKL AUTOMOBILES	6 206	62 032,111	77 823,240	0,65%
TN0007570013	EURO-CYCLES	19 400	393 375,163	493 128,600	4,09%
TN0007530017	ONE TECH HOLDING (AA)	59 829	423 339,964	414 674,799	3,44%
TN0005700018	PGH	41 503	334 866,816	364 396,340	3,02%
TN0007610017	SAH	36 780	268 473,807	334 072,740	2,77%
TN0001100254	SFBT	70 518	643 050,986	949 454,352	7,87%
TN0007440019	TELNET HOLDING	1 687	15 406,658	12 897,115	0,11%
TN0003900107	UIB	14 834	266 851,910	353 078,868	2,93%
S.Total Actions et droits rattachés			5 374 492,049	6 445 015,873	53,46%
Titres OPCVM					
TNEEIQKVLG38	TUNISO EMIRATIE SICAV	5 194	554 509,980	558 614,700	4,63%
S.Total titres OPCVM			554 509,980	558 614,700	4,63%
Total			5 929 002,029	7 003 630,573	58,09%

2. OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES :

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2022	En % de l'actif net
Emprunts des sociétés					
TN0004700746	ATL 2017-1	1150	46 000,000	48 296,320	0,40%
TN0004700803	ATL 2019-1	4500	180 000,000	181 189,874	1,50%
TN0004700712	ATL SUBORDONNE 2017	2 000	80 000,000	81 066,608	0,67%
TN0006610430	ATTIJARI LEASING 2016-2	1 000	40 000,000	42 092,186	0,35%
TN0006610505	ATTIJARI LEASING SUB 2018-1	1 000	20 000,000	20 718,904	0,17%
TN0003100773	BNA SUBORDONNE 2018-1	1 200	72 000,000	73 931,573	0,61%
TN0007310295	HL 2015-2	800	16 000,000	16 768,053	0,14%
TN0007310337	HL 2016-2	1 000	20 000,000	20 116,998	0,17%
TN0007310444	HL 2017-03	1 000	60 000,000	63 688,767	0,53%
TN0007310410	HL 2017-2	1 000	40 000,000	41 204,384	0,34%
TN0002102085	TL SUBORDONNÉ 2018	500	40 000,000	43 365,698	0,36%

TN0002102135	TLF 2020-1	2 500	150 000,000	158 313,863	1,31%
TN0002102127	TUNISIE LEASG&FACTORING 2019-1	2600	208 000,000	217 974,426	1,81%
TN0002101897	TUNISIE LEASING 2015-2	1 150	23 000,000	24 183,775	0,20%
TN0002102010	TUNISIE LEASING 2018-1	1 700	102 000,000	106 381,361	0,88%
TN0003900248	UIB 2009-1	500	17 500,000	17 876,965	0,15%
S.Total (1)			1 114 500,000	1 157 169,755	9,59%
Emprunts d'Etat					
NT0008000580	BTA 6.3% OCTOBRE 2026	100	96 700,000	99 902,506	0,83%
TN0008000655	BTA 6.6% MARS 2027	140	131 600,000	141 827,966	1,18%
TN0008000812	BTA 7.5% DECEMBRE 2028	200	180 400,000	183 244,658	1,52%
TN0008000663	BTA 7.5% JUILLET 2032	250	215 375,000	223 883,802	1,86%
TN0008000804	BTA 8% MARS 2033	200	178 300,000	189 009,342	1,57%
TNI9EO2MTU05	ENAT2 2022 C 9.60%	3 600	360 000,000	375 149,589	3,11%
TN4A4WPDZOC	ENAT3 2022 C 9.60%	2 400	240 000,000	245 403,354	2,03%
S.Total (2)			1 402 375,000	1 458 421,217	12,10%
Total			2 516 875,000	2 615 590,972	21,69%

Le coût d'acquisition du portefeuille titre s'élève au 31 Décembre 2022 à 8 445 877,029 DT contre 7 301 116,435 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 144 760,594 DT.

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions	1 437 823,520
Titres OPCVM	252 140,470
Emprunts d'Etat	600 000,000
Total	2 289 963,990

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

Sorties	Coût d'acquisition	Prix de cession	Remboursement	Plus ou moins-values réalisés
Action	202 356,052	224 527,060		22 171,008
Titres OPCVM	233 851,344	234 425,742		574,398
Emprunts des sociétés	532 500,000		532 500,000	0
Emprunts d'Etat	176 496,000		180 000,000	3 504,000
Total	1 145 203,396	458 952,802	712 500,000	26 249,406

3. PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 1 803 402,883 DT soit 14,96% de l'actif net et se détaille comme suit :

Désignation	Echéance	Nombre de jours	Taux	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'actif Net
PL 8.27% AB 32J 30-01-2023 M (*)	30/01/2023	32	8,27%	1 100 000,000	1 100 758,083	9,13%
PAT 90J 0.100MDT STB 09-02-2023	09/02/2023	90	9,33%	100 000,000	101 042,915	0,84%
PAT 90J 0.600MDT STB 19-03-2023	19/03/2023	90	9,37%	600 000,000	601 601,885	4,99%
Total				1 800 000,000	1 803 402,883	14,96%

(*) Créances sur opérations de prise en pension livrée portant sur 1 034 titres BTA 7,2% Février 2027.

4. DISPONIBILITES

Les disponibilités du fonds en banques s'élèvent au 31/12/2022 à 651 433,638 DT, soit 5,40 % de l'actif net.

En prenant en considération les intérêts à recevoir sur les dépôts bancaires totalisant 10 796,428 DT et en déduisant les dettes à court terme pour 28 105,827 DT, le taux d'emploi en disponibilités est ramené à 5,26 % de l'actif net.

5. CREANCES D'EXPLOTATION

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 10 796,428 DT, contre 9 615,143 DT au 31/12/2021 et correspond aux intérêts courus sur les avoirs bancaires pour un montant de 10 796,428 DT.

6. OPERATEURS CREDITEURS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 16 861,910 DT contre 21 247,808 DT au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

Libellé	31-déc-22	31-déc-21
Gestionnaire	13 124,446	14 547,756
Dépositaire	3 737,464	6 700,052
Total	16 861,910	21 247,808

7. AUTRES CREDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 11 243,917 DT contre 10 532,514 DT au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

Libellé	31-déc-22	31-déc-21
CAC	8 166,290	7 651,368
Etat	1 872,406	1 566,994
Conseil du marché financier (CMF)	1 005,221	1 114,152
Publication	200,000	200,000
Total	11 243,917	10 532,514

8. NOTE SUR LE CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2021	
Montant	10 492 889,783
Nombre des parts	4 049 352,778
Nombre de porteurs de parts	6,000
Souscriptions réalisées	
Montant	368 125,673
Nombre des parts	368 125,673
Nombre de porteurs des parts entrants	0,000
Rachats effectués	
Montant	26 555,353
Nombre des parts	26 555,353
Nombre de porteurs des parts sortants	0,000
Capital au 31/12/2022	
Montant (2)	10 834 460,103
Nombre des parts (1)	4 390 923,098
Nombre de porteurs de parts	6,000

(1) Il est à noter que les souscriptions et rachats peuvent être effectués en fraction de parts : millième de parts. Les dispositions du fonds réglant l'émission et le rachat de parts s'appliquent aux fractions de parts.

(2) Il s'agit de la valeur du capital avant capitalisation du résultat antérieur et prise en compte des sommes non distribuables de l'exercice. Compte tenu de ces éléments, le capital s'établit à 11 577 473,812 DT détaillé comme suit :

(2)	10 834 460,103
Résultat 2021 capitalisé	403 929,246
Régularisation du résultat 2021 capitalisé	197 749,337
Variation des différences d'estimation	-238 570,811
Plus ou moins-value réalisée sur cession des titres	26 249,406
Régularisation des sommes non distribuables	356 908,751
Frais de négociation des titres	-3 252,220
Capital au 31/12/2022	11 577 473,812

9. SOMMES DISTRIBUABLES :

Les sommes distribuables de l'exercice correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Les sommes distribuables des exercices antérieurs sont capitalisées, étant donné que FCP MAGHREBIA MODERE est un fonds de capitalisation.

Le solde de ce poste totalise au 31 Décembre 2022 un montant de 479 274,855 DT contre 403 929,246 DT au 31 Décembre 2021 ; il se détaille ainsi :

Désignation	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat Distribuable de l'exercice	443 544,029	406 716,838
Régularisations du résultat distribuable de l'exercice	35 730,826	-2 787,592
Sommes Distribuables de l'exercice	479 274,855	403 929,246

10. LES REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille titres totalisent au 31/12/2022 un montant de 478 856,690 DT contre 456 092,623 DT au 31/12/2021, ils se détaillent ainsi :

Libellé	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Dividendes	291 643,516	264 235,925
Revenus des BTA	57 136,679	42 051,597
Revenus Des Obligations de sociétés	130 076,495	149 805,101
Total	478 856,690	456 092,623

11. LES REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 156 764,327 DT contre 140 183,364 DT au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

LIBELLE	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Intérêts des avoirs bancaires	57 452,770	60 315,017
Revenus des Placements à Termes	95 908,674	74 279,614
Intérêts sur placements en certificats de dépôts	0,000	801,724
Revenus des prises en pension livrée	3 402,883	4 787,009
TOTAL	156 764,327	140 183,364

12. CHARGES DE GESTION DE PLACEMENTS

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux conventions de dépôt et de gestion conclues par FCP MAGHREBIA MODERE.

Le total de ces charges s'élève au 31/12/2022 à 170 824,728 DT, contre 170 735,628 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	144 983,580	141 982,655
Rémunération du dépositaire	25 841,148	28 752,973
Total	170 824,728	170 735,628

13. AUTRES CHARGES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 21 252,260 DT, contre 18 823,521 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Honoraires du commissaire aux comptes	9 738,332	7 721,127
Redevance du CMF	11 104,146	10 874,205
Publicité et Publication	369,319	200,000
Services bancaires et assimilés	30,863	19,789
Impôts et taxes	9,600	8,400
Total	21 252,260	18 823,521

III. AUTRES INFORMATIONS :

1. DONNEES PAR PARTS ET RATIOS PERTINENTS

Données par part	2022	2021	2020	2019	2018
Revenus des placements	0,145	0,147	0,095	0,135	0,119
Charge de gestion des placements	-0,039	-0,042	-0,032	-0,038	-0,039
Revenu net des placements	0,106	0,105	0,063	0,097	0,080
Autres charges d'exploitation	-0,005	-0,005	-0,004	-0,004	-0,004
Résultat d'exploitation	0,101	0,100	0,059	0,093	0,076
Régularisation du résultat d'exploitation	0,008	-0,001	0,011	0,001	0,001
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0,109	0,099	0,070	0,094	0,077
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-0,054	0,052	-0,037	-0,037	0,071
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0,006	0,005	0,018	-0,036	0,001
Frais de négociation des titres	-0,001	-0,001	-0,001	-0,001	-0,001
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation	-0,049	0,056	-0,020	-0,074	0,071
Résultat Net de l'exercice	0,052	0,155	0,040	0,020	0,148
Droits d'entrée	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	-0,049	0,055	-0,020	-0,074	0,071
Régularisation du résultat non distribuable	-0,005	0,002	-0,004	-0,002	0,003
Sommes non distribuables	-0,054	0,057	-0,024	-0,076	0,074
Valeur Liquidative	2,746	2,691	2,534	2,487	2,469

Ratios de gestion de placements	2022	2021	2020	2019	2018
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,54%	1,57%	1,36%	1,57%	1,57%
Autre charge d'exploitation/ actif net moyen	0,19%	0,17%	0,16%	0,19%	0,19%
Résultat distribuable de l'exercice/actif net moyen	3,99%	3,74%	2,49%	3,83%	3,08%
Actif net moyen	11 104 212,409	10 874 880,764	10 601 163,309	8 975 980,071	8 778 467,687

2. REMUNERATION DU GESTIONNAIRE ET DU DEPOSITAIRE :

2.1 REMUNERATION DU GESTIONNAIRE

L'UNION FINANCIERE assure la gestion du fonds FCP MAGHREBIA MODERE, moyennant une commission de gestion de 1,1% HT calculée hebdomadairement, sur la base de l'actif net. Le paiement de la commission est devenu mensuel à partir du mois de mai 2014.

2.2 REMUNERATION DU DEPOSITAIRE

L'UIB en tant que dépositaire du FCP MAGHREBIA MODERE perçoit une commission globale hors taxes égale à 0,1% par an de l'actif net du FCP avec un minimum de 5 000 DT HT et un maximum de 25 000 DT HT par an.

FCP MAGHREBIA PRUDENCE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints, du FONDS COMMUN DE PLACEMENT « FCP MAGHREBIA PRUDENCE », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2022 ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **5 091 797,306 DT** et une valeur liquidative égale à **2^d,066** par part.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du FONDS COMMUN DE PLACEMENT « FCP MAGHREBIA PRUDENCE » arrêtée au 31 Décembre 2022, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement « FCP MAGHREBIA PRUDENCE » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note des états financiers 5.2, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds depuis le 01/01/2019 pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées tel que demandé par le CMF à la suite des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement « FCP MAGHREBIA PRUDENCE » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement « FCP MAGHREBIA PRUDENCE » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement « FCP MAGHREBIA PRUDENCE ».

Responsabilités de l'auditeur

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons-en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptible d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.

Tunis, le 29 mars 2023

Le Commissaire Aux Comptes :
Cabinet MS Louzir - Membre de DTTL
Jaouhar Ben Zid

BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Solde arrêté au	
	Notes	31-déc.-2022	31-déc.-2021
ACTIF			
AC1- Portefeuille titres		4 066 435,070	3 708 414,638
a Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	1	249 838,650	151 205,432
b Obligations et valeurs assimilées	2	3 816 596,420	3 557 209,206
AC2- Placements monétaires et disponibilités		1 019 876,010	931 422,948
a Placements monétaires	3	490 337,692	451 031,250
b Disponibilités	4	529 538,318	480 391,698
AC3- Créances d'exploitation	5	11 328,191	7 910,876
Autres créances d'exploitation		11 328,191	7 910,876
TOTAL ACTIF		5 097 639,271	4 647 748,462
PASSIF			
PA1- OPERATEURS CREDITEURS		4 686,024	6 331,352
Opérateurs créditeurs	6	4 686,024	6 331,352
PA2- AUTRES CREDITEURS DIVERS		1 155,941	1 126,863
Autres créditeurs divers	7	1 155,941	1 126,863
TOTAL PASSIF		5 841,965	7 458,215
CP1 Capital		4 824 163,599	4 403 223,366
CP1- a Capital	8	4 824 163,599	4 403 223,366
CP2- Somme distribuables	9	267 633,707	237 066,881
CP2-a Résultat distribuable de l'exercice		261 695,013	242 675,077
CP2-b Régul. Résultat distribuable de l'exercice		5 938,694	-5 608,196
TOTAL ACTIF NET		5 091 797,306	4 640 290,247
Total ACTIF NET ET PASSIF		5 097 639,271	4 647 748,462

ETAT DE RESULTAT
Période du : 01/01/2022 au
31/12/2022(Exprimé en Dinar
Tunisien)

	Notes	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
a Dividendes		11 612,132	12 341,219
b Revenus des obligations et valeurs assimilées		233 008,893	219 909,436
PR 1-Revenus du portefeuille titres	10	244 621,025	232 250,655
PR 2-Revenus des Placements monétaires	11	66 967,708	59 454,176
Total des revenus de placements		311 588,733	291 704,831
CH1 Charges de gestion des placements	12	-44 625,832	-44 168,948
REVENU NET DES PLACEMENTS		266 962,901	247 535,883
CH2-a Autres charges d'exploitation	13	-5 267,888	-4 860,806
Résultat d'exploitation		261 695,013	242 675,077
PR4-a Régularisation du résultat d'exploitation		5 938,694	-5 608,196
Sommes Distribuables de l'exercice		267 633,707	237 066,881
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-5 938,694	5 608,196
Variation des +/- values potentielles sur titres		4 523,738	15 786,038
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		4 991,337	426,902
Frais de négociation de titres		0,000	0,000
Résultat Net de l'exercice		271 210,088	258 888,017

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du :
01/01/2022 au
31/12/2022 (Exprimé
en Dinar Tunisien)

	DU 01/01/2022 AU 31/12/2022	DU 01/01/2021 AU 31/12/2021
AN 1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	271 210,088	258 888,017
a Résultat d'exploitation	261 695,013	242 675,077
b Variation des +/- values potentielles sur titres	4 523,738	15 786,038
c Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	4 991,337	426,902
d Frais de négociation de titres	0,000	0,000
AN 2-Distribution de dividendes	0,000	0,000
AN 3-Transactions sur le capital	180 296,971	-29 734,834
a Souscriptions	298 276,559	269 537,910
Capital	147 995,797	140 923,810
Régularisation des sommes non distribuables	48 435,180	45 796,597
Régularisation des sommes distribuables	101 845,582	82 817,503
b Rachats	-117 979,588	-299 272,744
Capital	-58 836,554	-154 109,748
Régularisation des sommes non distribuables	-19 261,819	-49 872,389
Régularisation des sommes distribuables	-39 881,215	-95 395,729
Droits de sortie	0,000	105,122
VARIATION DE L'ACTIF NET	451 507,059	229 153,183
AN 4-Actif net		
A - en début d'exercice	4 640 290,247	4 411 137,064
B - en fin d'exercice	5 091 797,306	4 640 290,247
AN 5-Nombre de parts		
A - en début d'exercice	2 375 839,726	2 389 025,664
B - en fin d'exercice	2 464 998,969	2 375 839,726
VALEUR LIQUIDATIVE	2,066	1,953
TAUX DE RENDEMENT	5,79%	5,80%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
31 DECEMBRE 2022

I. PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT FCP MAGHREBIA PRUDENCE :

FCP MAGHREBIA PRUDENCE est un fonds commun de placement de catégorie obligataire, régi par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif (OPC) et ayant obtenu l'agrément du Conseil de Marché Financier le 9 Mars 2005, sous le N° 07-2005, le fonds a été constitué le 29 Juillet 2005, sa durée de vie est de 50 ans à compter de sa date de constitution.

Depuis le 06 avril 2010, le FCP MAGHREBIA PRUDENCE est identifié fiscalement par le matricule fiscal n° 1143848/S/N/N/000.

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 100 000 parts de 1 DT chacune, et souscrit en totalité par Assurances MAGHREBIA.

FCP MAGHREBIA PRUDENCE est un fonds de capitalisation, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

Le dépositaire initial de ce fonds est L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES –UIB.
Sa gestion est assurée par l'UNION FINANCIERE.

FCP MAGHREBIA PRUDENCE a été destiné à être exclusivement un support à des contrats d'assurance vie en unité de compte ASSURANCES MAGHREBIA VIE. À la suite de la décision du CMF n° 07-2009 du 25 Mars 2009, l'UNION FINANCIERE a obtenu l'agrément pour la distribution des parts de ce fonds en tant que produit de placement financier classique.

En date du 25 mars 2021, le « FCP MAGHREBIA PRUDENCE » a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier pour le changement du dépositaire du fonds désignant l'ARAB TUNISIAN BANK en tant que nouveau dépositaire en remplacement de l'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES et aussi l'agrément pour l'ajout de « Assurances MAGHREBIA Vie » en tant que nouveau distributeur des parts de « FCP MAGHREBIA PRUDENCE ».

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les comptes de FCP MAGHREBIA PRUDENCE sont tenus conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables relatives aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) telles que fixées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers comprennent :

- Le bilan,
- L'état des résultats,
- L'état de variation de l'actif net,
- Les notes aux états financiers.

2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE :

La comptabilité du FCP MAGHREBIA PRUDENCE est tenue à partir de 01/01/2009 au moyen du logiciel MEGARA-MUTUAL FUNDS, en remplacement du logiciel IDEE-SICAV.

Avec ce logiciel, les mouvements de souscription ou de rachat de capital effectués au cours de l'exercice sont comptabilisés à la valeur nominale, alors qu'ils étaient auparavant enregistrés à la valeur liquidative arrêtée à la clôture de l'exercice précédent.

Le logiciel ne permet pas ainsi de défalquer le capital de début d'exercice et la quote-part dans les sommes non distribuables de l'exercice en cours.

Le système en place permet l'édition des documents suivants :

- Journal des écritures comptables ;
- Grand-livre des comptes ;
- Balance générale ;
- Etats financiers.

3. EXERCICE SOCIAL :

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

4. UNITE MONETAIRE :

Les comptes de FCP MAGHREBIA PRUDENCE sont libellés en Dinar Tunisien.

5. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

5.1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

- Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.
- Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.
- Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte dans le résultat à la date du détachement du coupon.

5.2. EVALUATION DES PLACEMENTS EN OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Le fonds détient 7 lignes de BTA y compris la ligne de BTA « juillet 2032 » dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1^{er} Janvier 2018 Elles sont valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à partir du 1er Janvier 2019.

5.3. EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

- Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM obligataires. Ils sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.
- La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres OPCVM obligataires, correspond à la valeur liquidative à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.
- L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.
- Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

5.4. CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements, à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins- valeur réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

5.5. Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

II. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

1. ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Code ISIN	Action SICAV	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de L'Actif Net
TNEEIQKVLG38	TUNISO EMIRATIE SICAV	2 323	245 923,180	249 838,650	4,91%
Total	Total	2 323	245 923,180	249 838,650	4,91%

2. OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES :

Code ISIN	Emprunts des sociétés	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de L'Actif Net
TN0003400538	AMEN BANK SUBORDONNÉ 2016-1	1 500	30 000,0000	30 202,1920	0,59%
TN0004700654	ATL 2015-2	400	8 000,0000	8 421,2600	0,17%
TN0004700746	ATL 2017-1	750	30 000,0000	31 497,6000	0,62%
TN0004700803	ATL 2019-1	1300	52 000,0000	52 343,7420	1,03%
TN0004700712	ATL SUBORDONNE 2017	1 000	40 000,0000	40 533,3040	0,80%
TN0006610430	ATTIJARI LEASING 2016-2	600	24 000,0000	25 255,3120	0,50%
TN0006610505	ATTIJARI LEASING SUB 2018-1	800	16 000,0000	16 575,1230	0,33%
TN0001900950	BH SUBORDONNÉ 2016-1 CB TF	500	10 000,0000	10 394,5210	0,20%
TN0003100773	BNA SUBORDONNE 2018-1	400	24 000,0000	24 643,8580	0,48%
TN0001300623	BTE 2011	1 700	85 000,0000	88 795,8900	1,74%
TN0001300656	BTE 2016	1 400	56 000,0000	59 159,9960	1,16%
TN0004201455	CIL 2018-1	900	36 000,0000	38 918,9780	0,76%
TN0004201471	CIL 2020-1	1000	50 000,0000	50 310,6850	0,99%
TN0007310295	HL 2015-2	300	6 000,0000	6 288,0200	0,12%
TN0007310337	HL 2016-2	500	10 000,0000	10 058,4980	0,20%
TN0007310444	HL 2017-03	300	18 000,0000	19 106,6300	0,38%
TN0007310501	HL 2018-02	600	48 000,0000	51 750,5750	1,02%
TN0002102085	TL SUBORDONNÉ 2018	600	48 000,0000	52 038,8380	1,02%
TN0002102135	TLF 2020-1	800	48 000,0000	50 660,4360	0,99%
TN0002102127	TUNISIE LEASG&FACTORING 2019-1	450	36 000,0000	37 726,3430	0,74%
TN0002101897	TUNISIE LEASING 2015-2	450	9 000,0000	9 463,2170	0,19%
TN0002102010	TUNISIE LEASING 2018-1	1250	75 000,0000	78 221,5890	1,54%
TN0003900248	UIB 2009-1	1000	35 468,4290	36 199,3440	0,71%
TN0003900263	UIB 2011-1	400	18 000,0000	18 318,1420	0,36%
TN0003900388	UIB SUBORDONNÉ 2016	750	30 000,0000	31 775,3420	0,62%
SOUS TOTAL 1			842 468,4290	878 659,4350	17,26%

Code ISIN	Emprunts d'Etat	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de L'Actif Net
NT0008000580	BTA 6.3% OCTOBRE 2026	100	96 700,000	99 902,506	1,96%
TN0008000655	BTA 6.6% MARS 2027	100	94 000,000	101 305,690	1,99%
TN0008000606	BTA 6.7% AVRIL 2028	80	72 880,000	79 798,438	1,57%
TN0008000721	BTA 7.2% FÉVRIER 2027	365	330 661,500	357 199,900	7,02%
TN0008000747	BTA 7.2% MAI 2027	157	142 028,745	151 340,042	2,97%
TN0008000739	BTA 7.4% FÉVRIER 2030	450	381 225,000	424 608,103	8,34%
TN0008000812	BTA 7.5% DECEMBRE 2028	100	90 200,000	91 622,329	1,80%
TN0008000663	BTA 7.5% JUILLET 2032	480	400 246,833	429 856,899	8,44%
TN0008000804	BTA 8% MARS 2033	400	357 050,000	378 018,685	7,42%
TN0008000762	BTA 8% NOVEMBRE 2030	300	273 200,000	276 481,521	5,43%
TN19EO2MTU05	ENAT2 2022 C 9.60%	3 000	300 000,000	312 624,658	6,14%
TN4A4WPDZOC	ENAT3 2022 C 9.60%	2300	230 000,000	235 178,214	4,62%
SOUS TOTAL 2			2 768 192,078	2 937 936,985	57,70%
TOTAL 1+2			3 610 660,507	3 816 596,420	74,96%

Le coût d'acquisition du portefeuille titres s'élève au 31 Décembre 2022 à 3 856 583,687 DT contre 3 512 949,982 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une augmentation de 343 633,705 DT.

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

Acquisition	Coût d'Acquisition
Titres OPCVM	296 173,484
Emprunts des sociétés	0,000
Emprunts d'Etat et BTA	794 881,500
TOTAL	1 091 054,984

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

Sortie	Coût d'Acquisition	Prix de cession	Remboursement	Plus ou moins-values réalisées
Titres OPCVM	200 034,360	200 912,616	-	878,256
Emprunts des sociétés	411 566,919	-	411 566,919	
Emprunts d'Etat et BTA	135 820,000	-	139 933,081	4 113,081
TOTAL	747 421,279	200 912,616	547 386,919	4 991,337

3. PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 490 337,692 DT soit 9,63% de l'actif net et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Echéance	Taux	Nombre de jours	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de L'Actif Net
PL 8.27% AB 32J 30-01-2023 P(*)	30/01/2023	8,27	32	490 000,000	490 337,692	9,63%
Total	-	-	-	490 000,000	490 337,692	9,63%

(*) Créances sur opérations de prise en pension livrée portant sur 460 titres BTA 7,2% Février 2027.

4. DISPONIBILITES

Les disponibilités du fonds en banque s'élèvent au 31/12/2022 à 529 538,318 DT soit 10,4 % de l'actif net.

En prenant en considération les intérêts à recevoir sur les dépôts bancaires totalisant 8 978,032 DT et en déduisant les dettes à court terme pour 5 841,965 DT, le taux d'emploi en disponibilités est ramené à 10,46% de l'actif net.

5. CREANCES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 11 328,191 DT, contre 7 910,876 DT au 31/12/2021 et correspond aux intérêts courus sur les avoirs bancaires pour un montant de 8 978,032 DT et aux retenues à la source sur les BTA pour un montant 2 350,159 DT.

6. OPERATEURS CREDITEURS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 4 686,024 contre à 6 331,352 DT au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Gestionnaire	3 053,146	3 441,007
Dépositaire	1 632,878	2 890,345
Total	4 686,024	6 331,352

7. AUTRES CREDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 1 155,941 DT contre 1 126,863 DT au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2021	31/12/2021
Conseil du marché financier (CMF)	428,784	483,226
Publication	200,000	200,000
Impôts et taxes	527,157	443,637
Total	1 155,941	1 126,863

8. NOTE SUR LE CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

Capital Au 31/12/2021

Montant	4 403 223,366
Nombre des parts	2 375 839,726
Nombre des porteurs de parts	3

Souscriptions Réalisées

Montant	147 995,797
Nombre des parts	147 995,797
Nombre des porteurs de parts entrants	0

Rachats Réalisées

Montant	58 836,554
Nombre des parts	58 836,554
Nombre des porteurs de parts sortants	0

Capital Au 31/12/2022

Montant (2)	4 492 382,609
Nombre des parts (1)	2 464 998,969
Nombre des porteurs de parts	3

- (1) Il est à noter que les souscriptions et rachats peuvent être effectués en fraction de parts : millième de parts. Les dispositions du fonds réglant l'émission et le rachat de parts s'appliquent aux fractions de parts.

- (2) Il s'agit de la valeur du capital avant capitalisation du résultat antérieur et prise en compte des sommes non distribuables de l'exercice. Compte tenu de ces éléments, le capital s'établit 4 824 163,599 DT détaillé comme suit :

(2)	4 492 382,609
Résultat 2021 capitalisé	237066,881
Régularisation du résultat 2021 capitalisé	56025,673
Variation des différences d'estimation	4523,738
Plus ou moins-value réalisée sur cession des titres	4991,337
Régularisation des sommes non distribuables	29173,361
Droit de sortie	0
Capital au 31/12/2022	4 824 163,599

9. SOMMES DISTRIBUABLES

Les sommes distribuables de l'exercice correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Les sommes distribuables des exercices antérieurs sont capitalisées, étant donné que FCP MAGHREBIA PRUDENCE est un fonds de capitalisation.

Le solde de ce poste totalise au 31 Décembre 2022 un montant de 267 633,707 DT contre 237 066,881 DT au 31 Décembre 2021 ; il se détaille ainsi :

Désignation	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat Distribuable de l'exercice	261 695,013	242 675,077
Régularisations du résultat distribuable de l'exercice	5 938,694	-5 608,196
Sommes distribuables des exercices antérieurs	0,000	0,000
Sommes Distribuables de l'exercice	267 633,707	237 066,881

10. LES REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille titres totalisent au 31/12/2022 un montant de 244 621,025 DT contre 232 250,656DT au 31/12/2021, ils se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Dividendes	11 612,132	12 341,219
Revenus Des Obligations des sociétés	143 325,677	117 614,322
Revenus Des Emprunts d'Etat	89 683,216	102 295,115
Total	244 621,025	232 250,656

11. LES REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 66 967,708 DT contre 59 454,176 DT au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

Désignation	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus sur les avoirs bancaires	41 334,769	32 414,868
Revenus des Billets de Trésorerie	0,000	0,000
Revenus des Certificats de Dépôt	0,000	0,000
Revenus des Placements à Termes	0,000	0,000
Revenus des Placements Pension livrée	25 632,939	27 039,308
Total	66 967,708	59 454,176

12. CHARGES DE GESTION DE PLACEMENTS

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux conventions de dépôt et de gestion conclues par FCP MAGHREBIA PRUDENCE.

Le total de ces charges s'élève au 31/12/2022 à 44 625,832 DT, contre 44 168,948 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	34 596,601	32 992,837
Rémunération du dépositaire	10 029,231	11 176,111
Total	44 625,832	44 168,948

13. AUTRES CHARGES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 5 267,888 DT, contre 4 860,806 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Redevance CMF	4 858,713	4 633,294
Publicité et Publication	369,319	200,000
Commissions bancaires	30,856	19,712
Impôts et taxes	9,000	7,800
Total	5 267,888	4 860,806

III. AUTRES INFORMATIONS :

1. DONNEES PAR PARTS ET RATIOS PERTINENTS :

Données par part	2022	2021	2020	2019	2018
Revenus des placements	0,126	0,123	0,111	0,108	0,091
Charge de gestion des placements	-0,018	-0,019	-0,017	-0,016	-0,015
Revenu net des placements	0,108	0,104	0,094	0,092	0,076
Autres charges d'exploitation	-0,002	-0,002	-0,002	-0,002	-0,002
Résultat d'exploitation	0,106	0,102	0,092	0,090	0,074
Régularisation du résultat d'exploitation	0,002	-0,002	0,002	-0,001	0,001
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0,109	0,100	0,093	0,089	0,075
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	0,002	0,007	0,006	0,011	0,001
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0,002	0,000	0,003	-0,002	0,000
Frais de négociation des titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation	0,004	0,007	0,009	0,009	0,001
Résultat Net de l'exercice	0,110	0,109	0,101	0,099	0,075
Droits d'entrée	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	0,004	0,007	0,009	0,009	0,001
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,000	0,001	0,000
Sommes non distribuables	0,004	0,007	0,009	0,010	0,001
Valeur Liquidative	2,066	1,953	1,846	1,744	1,645

Ratios de gestion des placements	2022	2021	2020	2019	2018
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,92%	0,95%	0,96%	0,96%	0,96%
Autres charges d'exploitation/ actif net moyen	0,11%	0,10%	0,11%	0,11%	0,11%
Résultat distribuable de l'exercice/actif net moyen	5,39%	5,22%	5,21%	5,31%	4,66%
Actif net moyen	4 853 159,906	4 649 362,947	4 209 320,610	3 613 908,407	3 416 563,612

2. REMUNERATION DU GESTIONNAIRE ET DU DEPOSITAIRE :

2.1 REMUNERATION DU GESTIONNAIRE

L'UNION FINANCIERE assure la gestion du fonds FCP MAGHREBIA PRUDENCE moyennant une commission de gestion de 0,6% HT calculée hebdomadairement sur la base de l'actif net. Le paiement de la commission est devenu mensuel à partir du mois de mai 2014.

L'UNION FINANCIERE prend en charge depuis 2011 les honoraires du commissaire aux comptes du fonds FCP MAGHREBIA PRUDENCE.

2.2 REMUNERATION DU DEPOSITAIRE

L'ATB en tant que dépositaire du FCP MAGHREBIA PRUDENCE perçoit une commission globale hors taxes égale à 0,1% par an de l'actif net du FCP avec un minimum de 5 000 DT HT et un maximum de 25 000 DT HT par an.

FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints, du FONDS COMMUN DE PLACEMENT « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2022 ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **3 231 823,039 DT** et une valeur liquidative égale à **1^D,249** par part.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du FONDS COMMUN DE PLACEMENT « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS » arrêtée au 31 Décembre 2022, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention que les emplois des liquidités et de quasi-liquidités représentent 20,92% de l'actif net au 31 décembre 2022, ce taux d'emploi est en dépassement du taux maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS ».

Responsabilités de l'auditeur

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons-en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptible d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.

Tunis, le 29 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes :

Cabinet MS Louzir - Membre de DTTL

Jaouhar Ben Zid

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Solde arrêté au

	Notes	31 Déc. 2022	31 Déc. 2021
ACTIF			
AC1 PORTEFEUILLE TITRES		2 555 224,951	2 312 695,796
a Actions, valeur assimilées et droits rattachés	1	2 555 224,951	2 312 695,796
AC2 PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		676 002,943	594 010,116
a Disponibilités	2	676 002,943	594 010,116
AC3 CREANCES D'EXPLOITATION		11 899,831	7 784,575
Autres créances d'exploitation	3	11 899,831	7 784,575
TOTAL ACTIF		3 243 127,725	2 914 490,487
PASSIF			
PA1 OPERATEURS CREDITEURS		5 255,232	5 016,361
Operateurs créditeurs	4	5 255,232	5 016,361
PA2 AUTRES CREDITEURS DIVERS		6 049,454	5 532,390
Autres créditeurs divers	5	6 049,454	5 532,390
TOTAL PASSIF		11 304,686	10 548,751
ACTIF NET		3 231 823,039	2 903 941,736
CP1 CAPITAL		3 158 694,298	2 858 972,835
CP1- a Capital	6	3 158 694,298	2 858 972,835
CP2 SOMMES DISTRIBUABLES		73 128,741	44 968,901
CP2- a Résultat distribuable de l'exercice		62 792,766	45 073,324
CP2- b Régul. Résultat distribuable de l'exercice		10 335,975	-104,423
TOTAL ACTIF NET		3 231 823,039	2 903 941,736
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		3 243 127,725	2 914 490,487

ETAT DE RESULTAT
Période du : 01/01/2022 au 31/12/2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
a Dividendes		85 672,755	71 364,885
PR1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	8	85 672,755	71 364,885
PR2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	9	33 666,022	30 244,007
Total des revenus de placement		119 338,777	101 608,892
CH1-A Charges de gestion des placements		47 813,123	49 031,016
CH1 Charges de gestion des placements	10	47 813,123	49 031,016
Revenus nets des placements		71 525,654	52 577,876
PR3 Autres produits d'exploitation		234,202	0,000
CH2 Autres charges d'exploitation	11	-8 967,090	-7 504,552
Résultat d'exploitation		62 792,766	45 073,324
PR4-a Régularisation du Résultat D'exploitation		10 335,975	-104,423
Sommes capitalisables de l'exercice		73 128,741	44 968,901
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-10 335,975	104,423
Variation des +/- values potentielles sur titres		-170 735,393	102 123,686
+/- Values réalisées sur cession de titres		6 571,998	-6 580,277
Frais de négociation des titres		-1 173,571	-1 671,603
Résultat net de l'exercice		-102 544,200	138 945,110

Etat de variation de l'actif net
Période du : 01/01/2022 au 31/12/2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
AN 1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		-102 544,200	138 945,110
a Résultat d'exploitation		62 792,766	45 073,324
b Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-170 735,393	102 123,686
c Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		6 571,998	-6 580,297
d Frais de négociation de titres		-1 173,571	-1 671,603
AN 2-Distribution de dividendes		0,000	0,000
AN 3-Transactions sur le capital		430 425,503	-673 458,971
a Souscriptions		730 602,023	8 947,029
Capital (souscription)		584 712,784	6 985,375
Régularisation des sommes non distribuables (S)		9 133,010	647,500
Régularisation des sommes distribuables (S)		136 756,229	1 314,154
b Rachats		-300 176,520	-682 406,000
Capital (rachat)		-240 017,101	-554 379,019
Régularisation des sommes non distribuables (R)		-4 638,302	-24 987,745
Régularisation des sommes distribuables (R)		-55 521,117	-103 039,236
Droits de sortie		0,000	0
Variation de l'actif net		327 881,303	-534 513,861
AN 4-Actif net			
A- En début de l'exercice		2 903 941,736	3 438 455,597
B- En fin de l'exercice		3 231 823,039	2 903 941,736
AN 5-Nombre de parts			
A- En début de l'exercice		2 243 777,794	2 791 171,438
B- En fin de l'exercice		2 588 473,477	2 243 777,794
Valeur liquidative		1,249	1,294
Taux de rendement		-3,48%	5,03%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
31 DECEMBRE 2022

I. PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS :

FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est un fonds commun de placement de catégorie Actions, régi par la loi n° 2001-83 du 24-Juillet-2001, portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif (OPC), et ayant obtenu l'agrément du Conseil de Marché Financier le 24/02/2009, sous le N° 03-2009. Le fonds a été constitué le 15Septembre2009, sa durée de vie est de 50 ans à compter de sa date de constitution.

Depuis le 06 avril 2010, le FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est identifié fiscalement par le matricule fiscal n° 1144073/X/N/N/000.

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 100 000 parts de 1DT chacune, et souscrit en totalité par Assurances MAGHREBIA.

FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est un fonds de capitalisation, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

Le dépositaire initial de ce fonds est L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES –UIB, sa gestion est assurée par l'UNION FINANCIERE.

FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est destiné à être un support à des contrats d'assurance vie en unités de compte d'ASSURANCES MAGHREBIA VIE, ainsi qu'en tant que support pour placement financier classique dont les parts sont distribuées par l'UNION FINANCIERE.

Le portefeuille du FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est exclusivement composé de :

- Dans une proportion de 80% de l'actif net, en actions des sociétés cotées,
- A hauteur d'une proportion de 20% de l'actif net, en liquidités et quasi-liquidités.

En date du 25 mars 2021, le « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS » a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier pour le changement du dépositaire du fonds désignant l'ARAB TUNISIAN BANK en tant que nouveau dépositaire en remplacement de l'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, l'agrément pour l'ajout de « Assurances MAGHREBIA Vie » en tant que nouveau distributeur des parts de « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS » et aussi l'agrément pour le changement de la catégorie de « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS » de FCP Mixte à FCP Actions.

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les comptes de FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS sont tenus conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables relatives aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) telles que fixées par l'arrêté du ministre des Finances du 22 Janvier 1999. Ces états financiers comprennent :

- Le bilan,
- L'état des résultats,
- L'état de variation de l'actif net,
- Les notes aux états financiers.

2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE :

La comptabilité de FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est tenue au moyen du logiciel MEGARA-MUTUAL FUNDS.

Le système en place permet l'édition des documents suivants :

- Journal des écritures comptables ;
- Grand-livre des comptes ;

- Balance générale ;
- Etats financiers.

3. EXERCICE SOCIAL :

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

4. UNITE MONETAIRE :

Les comptes de FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS sont libellés en Dinar Tunisien.

5. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

5.1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat, à mesure qu'ils sont courus.

5.2. EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et opérant dans les secteurs industriels et de services. Ils sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au Cours Moyen Pondéré à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués, sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

5.3. EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

5.4. CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée, portée directement en capitaux propres, entant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

II. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

1. ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre de Titres	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2022	En % de l'actif net
TN0002300358	AIRLIQUIDE	219	15 565,000	19 272,000	0,60%
TN0007830011	ASSUR MAGHREBIA	4 887	283 556,301	273 877,254	8,47%
TNDKJ8O68X1	ASSURANCES MAGHREBIA VIE AA	18 920	115 033,600	117 304,000	3,63%
TNMSXIDXJE0	ASSURANCES MAGHREBIA VIE NS	37 840	230 067,200	230 067,200	7,12%
TN0007400013	CARTHAGE CEMENT	12 050	22 475,450	22 654,000	0,70%
TN0007640014	CEREALIS (AA)	14 968	80 707,410	199 074,400	6,16%
TN0007550015	CITY CARS	6 237	59 395,157	66 735,900	2,06%
TN0007670011	DELICE HOLDING	18 735	257 720,783	240 838,425	7,45%
TN0007410012	ENNAKL AUTOMOBILES	2 997	33 553,737	37 582,380	1,16%
TN0007570013	EURO-CYCLES	9 786	153 878,162	248 750,334	7,70%
TN0007510019	LANDOR	11 853	86 223,960	71 248,383	2,20%
TN0007530017	ONE TECH HOLDING (AA)	33 773	227 517,211	234 080,663	7,24%
TN0005700018	PGH	28 307	224 555,274	248 535,460	7,69%
TN0007610017	SAH	22 115	158 812,225	200 870,545	6,22%
TN0006530018	SOTETEL	3 791	12 912,640	11 282,016	0,35%
TN0007630015	SOTIPAPIER	2 241	14 790,190	14 319,990	0,44%
TN0006560015	SOTUVER	16 325	68 386,386	142 011,175	4,39%
TN0001400704	SPDIT	2 867	22 416,460	21 789,200	0,67%
TNNGTFLC2986	STA	300	7 219,000	7 383,300	0,23%
TNF8FC5GRVG9	STV NG J01012023	2 850	10 173,075	22 315,500	0,69%
TN0007440019	TELNET HOLDING	10 482	75 968,014	80 134,890	2,48%
TN0007270010	TPR	11 048	48 855,896	45 097,936	1,40%
Total			2 209 783,131	2 555 224,951	79,05%

Le coût d'acquisition du portefeuille titre s'élève au 31 Décembre 2022 à 2 209 783,131 DT contre 1 796 518,583 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une augmentation de 413 264,548 DT.

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions	545 912,210
Total	545 912,210

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

Sorties	Coût d'acquisition	Prix de cession	Remboursement	Plus ou moins-values réalisés
Actions	132 647,662	139 219,660		6 571,998
Total	132 647,662	139 219,660	0,000	6 571,998

2. DISPONIBILITES

Les disponibilités en banque s'élèvent au 31/12/2022 à 676 002,943 DT, soit 20,92% de l'actif net.

En prenant en considération les intérêts à recevoir sur les dépôts bancaires pour 11 899,831 DT et en déduisant les dettes à court terme pour 11 304,686 DT, le taux d'emploi en disponibilités est ramené à 20,94% de l'actif net.

3. CREANCES D'EXPLOTATION

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 11 899,831 DT, contre 7 784,575 DT au 31/12/2021 et correspond aux intérêts courus sur les avoirs bancaires.

4. OPERATEURS CREDITEURS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 5 255,232 DT contre 5 016,361 DT au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

Libellé	31-déc-22	31-déc-21
Gestionnaire	4 281,302	3 649,262
Dépositaire	973,930	1 367,099
Total	5 255,232	5 016,361

5. AUTRES CREDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 6 049,454 DT contre 5 532,390 DT au 31/12/2021 et se détaille ainsi:

Libellé	31-déc-22	31-déc-21
CAC	4 788,717	4 292,609
Etat	772,110	793,815
Conseil du marché financier (CMF)	288,627	245,966
Publication	200,000	200,000
Total	6 049,454	5 532,390

6. NOTE SUR LE CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2021	
Montant	2 858 972,835
Nombre des parts	2 243 777,794
Nombre de porteurs de parts	4
Souscriptions réalisées	
Montant	584 712,784
Nombre des parts	584 712,784
Nombre de porteurs des parts entrants	0
Rachats effectués	
Montant	-240 017,101
Nombre des parts	-240 017,101
Nombre de porteurs des parts sortants	0
Capital au 31/12/2022	
Montant (2)	3 203 668,518
Nombre des parts (1)	2 588 473,477
Nombre de porteurs de parts	4

(1) Il est à noter que les souscriptions et rachats peuvent être effectués en fraction de parts : millième de parts. Les dispositions du fonds réglant l'émission et le rachat de parts s'appliquent aux fractions de parts.

(2) Il s'agit de la valeur du capital avant capitalisation du résultat antérieur et prise en compte des sommes non distribuables de l'exercice. Compte tenu de ces éléments le capital s'établit à 3 158 694,298 DT détaillé comme suit :

(2)	3 203 668,518
Résultat 2021 capitalisé	44 968,901
Régularisation du résultat 2021 capitalisé	70 899,137
Variation des différences d'estimation	-170 735,393
Plus ou moins-value réalisée sur cession des titres	6 571,998
Régularisation des sommes non distribuables	4 494,708
Frais de négociation des titres	-1 173,571
Capital au 31/12/2022	3 158 694,298

7. SOMMES DISTRIBUABLES

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Les sommes distribuables des exercices antérieurs sont capitalisées, étant donné que FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est un fonds de capitalisation.

Le solde de ce poste totalise au 31 Décembre 2022 un montant de 73 128,741 DT contre 44 968,901 DT au 31 Décembre 2021 ; il se détaille ainsi :

Désignation	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat Distribuable de l'exercice	62 792,766	45 073,324
Régularisations du résultat distribuable de l'exercice	10 335,975	-104,423
Sommes Distribuables de l'exercice	73 128,741	44 968,901

8. LES REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 85 672,755 DT, contre 71 364,885 DT au 31/12/2021 et correspond aux dividendes reçus au titre des actions admises à la cote.

9. LES REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 33 666,022 DT, contre 30 244,007 DT au 31/12/2021 et correspond aux intérêts sur les avoirs bancaires.

10. CHARGES DE GESTION DE PLACEMENTS

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux conventions de dépôt et de gestion conclues par FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS.

Le total de ces charges s'élève au 31/12/2022 à 47 813,123 DT, contre 49 031,016 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	43 009,085	43 618,313
Rémunération du dépositaire	4 804,038	5 412,703
Total	47 813,123	49 031,016

11. AUTRES CHARGES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 8 967,090 DT, contre 7 504,552 DT au 31/12/2021 ; il se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Honoraires du commissaire aux comptes	5 658,837	4 336,332
Redevance du CMF	2 898,975	2 939,954
Publicité et Publication	369,319	200,000
Services bancaires et assimilés	30,359	19,866
Impôts et taxes	9,600	8,400
Total	8 967,090	7 504,552

II. AUTRES INFORMATIONS :

1. DONNEES PAR PARTS ET RATIOS PERTINENTS

Données par part	2022	2021	2020	2019	2018
Revenus des placements	0,046	0,045	0,025	0,057	0,062
Charge de gestion des placements	-0,018	-0,022	-0,013	-0,020	-0,023
Revenu net des placements	0,028	0,023	0,012	0,037	0,039
Autres charges d'exploitation	-0,003	-0,003	-0,003	-0,004	-0,004
Résultat d'exploitation	0,024	0,020	0,009	0,033	0,035
Régularisation du résultat d'exploitation	0,004	0,000	0,004	-0,001	-0,002
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0,028	0,020	0,013	0,032	0,033
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-0,066	0,046	0,052	-0,048	0,035
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0,003	-0,003	-0,017	-0,050	-0,059
Frais de négociation des titres	0,000	-0,001	-0,001	-0,001	-0,001
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation	-0,063	0,042	0,034	-0,099	-0,025
Résultat Net de l'exercice	-0,046	0,062	0,043	-0,067	0,010
Droits d'entrée	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	-0,063	0,042	0,034	-0,099	-0,025
Régularisation du résultat non distribuable	-0,010	0,000	0,008	0,003	0,003
Sommes non distribuables	-0,073	0,042	0,042	-0,096	-0,022
Valeur Liquidative	1,249	1,294	1,232	1,176	1,240

Ratios de gestion de placements	2022	2021	2020	2019	2018
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,65%	1,67%	1,46%	1,67%	1,67%
Autre charge d'exploitation/ actif net moyen	-0,31%	0,26%	0,28%	0,28%	0,26%
Résultat distribuable de l'exercice/actif net moyen	2,17%	1,53%	0,95%	2,66%	2,60%
Actif net moyen	2 890 977,173	2 941 025,613	2 550 974,897	2 418 348,459	2 756 467,445

2. REMUNERATION DU GESTIONNAIRE ET DU DEPOSITAIRE :

2.1 REMUNERATION DU GESTIONNAIRE

L'UNION FINANCIERE assure la gestion du fonds FCP MAGHREBIA SELECTACTIONS, moyennant une commission de gestion de 1,25 % HT calculée hebdomadairement, sur la base de l'actif net. Le paiement de la commission est devenu mensuel à partir du mois de mai 2014.

2.2 REMUNERATION DU DEPOSITAIRE

L'ATB en tant que dépositaire du FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS perçoit une commission globale hors taxes égale à 0,1% par an de l'actif net du FCP avec un minimum de 5 000 DT HT et un maximum de 25 000 DT HT par an.